

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 2686 du Vendredi 13 Avril 2007 - 55^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P. 2080
CONGO:500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

Le pays souffre de l'absence de dialogue

(P.3)

Vie associative

Le P.j.r réaffirme son statut à demeurer une association politique



Denis Christel Sassou Nguesso, président d'honneur du P.j.r

(P.5)

Sylvain Ngambolo, président de la C.r.d

«A la demande des populations, je suis candidat aux législatives à Makotimpoko»

(P.4)

Gagner. A partir de 30 F CFA de consommation par jour.

(P.16)



Groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale

Les députés se désolidarisent de la démarche de Thystère Tchicaya et Lékoundzou

(P.3)

Nonciature apostolique

Le couple Albert et Gisèle Ngondo reçoit une distinction du Pape Benoît XVI



Le couple Ngondo encadré par le Nonce apostolique (à g.) et son secrétaire.

Grande commission mixte Congo-Bénin

De nouveaux accords pour raffermir la coopération entre les deux pays

(P.11)

Journée météorologique mondiale 2007

Prendre conscience du réchauffement de la planète

(10)

Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts

«Nous avons besoin des propositions et critiques du public pour avancer»



Jean-Claude Gakosso

(P.12)

Vie politique nationale

Bokilo, Opimbat, Tassoua, Loumouamou et les autres se mettent ensemble et créent leur parti, les F.d.n (P.3)

Dernière heure

En match remis de la deuxième journée du championnat de football de Division I de Brazzaville, Patronage Sainte-Anne a étriillé l'Etoile du Congo, jeudi 12 avril 2007, sur le score sans appel de 3 buts à 0.

Congo-RDC

Transfert des déplacés de Kinshasa à Essio

Le gouvernement congolais a déclenché, le 8 avril dernier, à Brazzaville, l'opération de transfert de plus de 180 déplacés de Kinshasa vers le site d'Essio, dans le district d'Igné, au Pool-Nord, suivant le plan de contingence consécutif à la situation en R.D.C (République Démocratique du Congo). Cette opération de transfert des déplacés de Kinshasa au Congo-Brazzaville, prévue cette semaine et qui concerne

plus de 180 déplacés de Kinshasa vers le site d'Essio, dans le district d'Igné, au Pool-Nord, suivant le plan de contingence consécutif à la situation en R.D.C (République Démocratique du Congo). Cette opération de transfert des déplacés de Kinshasa au Congo-Brazzaville, prévue cette semaine et qui concerne

plus de 180 déplacés de Kinshasa vers le site d'Essio, dans le district d'Igné, au Pool-Nord, suivant le plan de contingence consécutif à la situation en R.D.C (République Démocratique du Congo). Cette opération de transfert des déplacés de Kinshasa au Congo-Brazzaville, prévue cette semaine et qui concerne

personnes accueillies au site de transit au Centre sportif et universitaire de Makélékélé et au siège national de la Croix-rouge congolaise, à Brazzaville, du 23 mars au 7 avril dernier. Par ailleurs, le gouvernement congolais a entamé avec la R.D.C des négociations diplomatiques, pour examiner la question de retour progressif, avec l'appui de la Communauté internationale, des personnes victimes des affrontements armés des 22 et 23 mars dernier à Kinshasa, entre la force gouvernementale et la garde rapprochée de M. Bemba Gombo qui ont fait entre 200 et 500 morts, avec plus de 200 blessés graves, dans la capitale de la R.D.C, selon diverses sources. (ACI)

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94
CCP 9.991 85 B Paris

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:
Mgr Jean Gardin
Préfet apostolique de la Likouala
Vice-président:
Mgr Anatole Milandou,
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville :
Tél. 666.39.69/664.00.47
Pointe-Noire: Tél. 553.16.93
Impression:
Imprimerie Saint-Paul

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place
3 mois: 8.400 F Cfa
6 mois: 16.800 F Cfa
1 an: 33.600 F Cfa
Expédié par la Poste:
3 mois: 11.500 F Cfa
6 mois: 23.000 F Cfa
1 an: 46.000 F Cfa

Autres pays d'Europe et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros
6 mois: 95 Euros
1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros
6 mois: 100 Euros
1 an: 200 Euros

France et Afrique francophone:
3 mois: 48 Euros
6 mois: 90 Euros
1 an: 180 euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Cabinet du Dr. ONA-ARA

Tradi-Praticien
Rue Djambala n°33 Mougali-Plateau

Plus de souci pour vos problèmes de santé. Dr ONA-ARA soigne et guérit, comme par le passé, selon la science de nos ancêtres, les maladies à diagnostic indéterminé et les maladies les plus difficiles à soigner, de nos jours: Hémorroïde, Faiblesse sexuelle, Stérilité, Fibrome, Ejaculation précoce, Gonococcie, Diabète, Azoospermie, Oligospermie, Ulcère, Asthme, Prostate, Vertige, Syphilis, Chaude-pisse, Dermatose, Pipi au lit. Par la grâce de Dieu, nos problèmes de santé seront résolus.

Tel.: 505.01.03/671.10.56

Eric-Pressing
Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,
ex-station d'essence Rodriguez

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe
Tél. 82.01.35 - B.P.: 14897

Groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale

Les députés se désolidarisent de la démarche de Thystère Tchicaya et Lékoundzou

Le 24 mars 2007, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, président de l'assemblée nationale et Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba, président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale, ont signé une lettre adressée, depuis Paris, au président de la République, pour demander la mise en place d'une véritable commission électorale indépendante (voir notre édition du mardi 3 avril 2007). Réagissant à cette démarche, les députés du groupe parlementaire de la majorité présidentielle se sont réunis à Mpila (Brazzaville), mercredi 11 avril 2007, sous la direction d'Alexandre Ndengué-Atiki, et ont pris la décision de se désolidariser de la démarche du président de leur groupe parlementaire. Nous publions ci-après, le compte rendu de leur réunion.

Le groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale s'est réuni en assemblée extraordinaire, ce jour mercredi 11 avril 2007, pour examiner un seul point à l'ordre du jour, à savoir: la lettre du 24 mars 2007, adressée à son Excellence Denis Sassou Nguesso, président de la République, chef de l'Etat,

par les honorables députés Jean-Pierre Thystère-Tchicaya et Justin Itihi-Ossetoumba Lékoundzou, au moyen de laquelle ils réclament la mise en place d'une commission nationale électorale indépendante. A l'issue des débats, les honorables députés du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée natio-

nale ont constaté ce qui suit: 1-Ces deux honorables députés sont respectivement présidents de l'assemblée nationale et du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale. De ce fait, ils occupent une place prépondérante au sein du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale, à tel enseigne qu'une prise de position de leur part sur un sujet aussi sensible devrait concerner tout le groupe. 2-les auteurs de cette lettre jouissent, en leur qualité de parlementaires, des prérogatives constitutionnelles et réglementaires qui leur confèrent le droit d'user de la procédure parlementaire d'amendement d'un projet ou d'une proposition de loi. 3-La création d'une commission nationale électorale indépendante est une initiative déjà prise par le gouvernement de la République, puisque celle-

ci est contenue dans le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale, dans lequel cette commission reçoit des attributions qui lui confèrent effectivement son indépendance. 4-Ce projet de loi est, actuellement, en examen au parlement, seul lieu où tout parlementaire est libre d'exprimer son point de vue. Ne pas agir conformément à cette procédure laisse apparaître une attitude anti-parlementaire. En conséquence, les honorables députés du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale, décident, unanimement, de se désolidariser, totalement, de la démarche entreprise par ces deux parlementaires, membres du groupe parlementaire de la majorité présidentielle à l'assemblée nationale.

Editorial

Le pays souffre de l'absence de dialogue

C'est une levée de boucliers auquel on a assisté, finalement, au groupe parlementaire de la majorité présidentielle, contre l'initiative de leur président, en partenariat avec le président de l'assemblée nationale, de demander au président de la République de mettre en place une véritable commission électorale indépendante, chargée d'organiser toutes les opérations électorales. Les députés de la majorité présidentielle se sont désolidarisés de leur président, ce qui est une démarche légitime, mais qui ne traduit pas moins une crise de confiance au sein de ce groupe. Car, la prise de position de deux personnalités politiques de la majorité a apporté beaucoup d'eau au moulin des partis politiques qui, depuis quelques mois, formulent la même demande.

Du coup, l'on peut dire que contrairement aux vœux du président de la République, exprimés dans son discours de nouvel an, le 31 décembre 2005, d'organiser les futures élections dans le consensus et l'esprit de responsabilité, on assiste, plutôt, à un bras de fer, au sein d'une classe politique divisée, désormais.

Ce débat peut paraître rébarbatif, à première vue. En effet, l'on peut se demander pourquoi encore polémiquer, puisque le gouvernement a accepté, ainsi que le demandait l'opposition, que la commission soit indépendante. En réalité, sur le fond, les positions sont, radicalement, opposées. Les deux indépendances ne se ressemblent pas et chacun argumente sa position, sans que le dialogue ne soit à l'ordre du jour entre les deux camps. D'un côté, les partisans d'une indépendance totale de la commission électorale, et de l'autre, les partisans d'une indépendance partielle. Le risque est que cette polémique pourrait avoir pour conséquence de retarder les élections. Si le consensus politique n'est pas réalisé sur l'organisation des futurs scrutins, on ne voit pas comment les Congolais iront au vote, à moins que le pouvoir tente un passage en force.

C'est là où le bât blesse. Les élections peuvent être organisées de plusieurs manières, mais à la base, il faut un consensus politique codifié dans la loi sur la manière de les organiser. Or, il a été démontré que le cadre juridique de 2002 n'est pas en phase avec la Constitution actuelle, et cela pose un problème réel qu'on ne peut pas ne pas voir.

On ne devrait pas aborder une phase aussi délicate de la vie nationale que la période électorale, sans s'être assis pour dialoguer, se parler et s'entendre sur l'essentiel. On a vu des pays comme la RDC ou même le Sénégal, faire l'économie d'un véritable dialogue, au sein de la classe politique et la société civile. Ils n'ont pas échappé à la crise politique. Au Sénégal, la société civile tente une médiation, pour rattraper ce qui peut l'être encore, c'est-à-dire amener les partis de l'opposition à participer aux législatives. Mais, à Kinshasa, les armes ont fini par prendre le dessus et heureusement, pour ce pays, que la communauté internationale est encore à son chevet, pour jouer au sapeur pompier.

Joachim MBANZA

Vie politique nationale

Bokilo, Opimbat, Tassoua, Loumouamou et les autres se mettent ensemble et créent leur parti, les F.d.n

Ce n'est pas de la refondation, mais c'est tout comme. Des partis membres des F.d.u (Forces démocratiques unies), qui s'étaient manifestés, en 2005, par une démarche de dénonciation de la léthargie de la direction des F.d.u, ont fusionné, pour créer un nouveau parti politique appelé F.d.n (Forces démocratiques nouvelles). Le collectif des sept présidents fondateurs de ce parti, s'est réuni à l'hôtel Le Méridien de Brazzaville, jeudi 12 avril 2007, pour donner lecture de deux accords d'intention de fusion des partis et associations.

L'idée de créer ce nouveau parti, les F.d.n (Forces démocratiques nouvelles), a pris forme depuis le mois dernier. En effet, tenant compte des enjeux politiques actuels, 7 partis de la majorité présidentielle, membres des F.d.u (Forces démocratiques unies), ont signé le 27 mars 2007, un accord d'intention de fusion, pour se constituer en une formation politique dénommée «Forces démocratiques nouvelles», en sigle F.d.n. Le 10 avril dernier, 8 autres partis et associations politiques de la majorité présidentielle les ont rejoints, en signant cet accord d'intention de fusion. La nouvelle formation politique se situe dans le giron des partis qui soutiennent le président de la République, M. Denis Sassou Nguesso. A la cérémonie de l'hôtel Le Méridien de Brazzaville, Léon Alfred Opimbat a, au nom du collectif des 7 présidents, donné lecture de ces accords d'intention de fusion. La cérémonie s'est déroulée en présence de Gabriel Bokilo (U.r.n), Laurent Messouéné (U.n.d.p), Jean-Marie Tassoua (R.d.p.c), Georges Loumouamou (Parréco), Mbani-Nzambi (P.r Le National)

et Pierre Mpiompion (R.p). Cette cérémonie a été rehaussée de la présence de tous les autres responsables des partis et associations affiliées à ce nouveau parti politique, ainsi que de Marius Mouambenga et Pierre Damien Bousoukou-Mboumba, en tant qu'invités. Dans leurs accords d'intention de fusion, ces partis et associations se sont engagés à: - soutenir le président Denis Sassou Nguesso, à l'occasion des futures batailles électorales; - relever les défis auxquels sont confrontés les Congolais; - promouvoir et protéger les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'Etat de droit; - se regrouper en un grand mouvement unique, moderne, respectueux des sensibilités et des valeurs qui les rassemblent, en vue de promouvoir le développement économique et social, puis les valeurs de paix, de justice, de solidarité et de fraternité. - créer au sens de la loi n°21-2006 d'août 2006, un parti dénommé Forces démocratiques nouvelles, dont le siège social est fixé à Mpila, à Brazzaville. Par ces accords d'intention de fusion, ces partis et associa-



Vue du collectif des présidents

tions marquent leur accord pour fusionner au sein de ce groupement politique qui a pour devise: «Unité, démocratie et progrès». Son emblème est représenté par sept mains tenant un arceau à l'intérieur duquel se trouvent trois cercles concentriques de couleurs vert, jaune et rouge et au centre est porté le sigle «F.d.n». Les Forces démocratiques nouvelles restent ouvertes à d'autres formations politiques poursuivant les mêmes objectifs. Ce nouveau parti n'est pas encore structurée. Pour l'heure, il est présidé par un collectif de sept présidents.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Les partis et associations signataires de l'accord d'intention de fusion.

- Léon Alfred Opimbat (Acoss),
- Gabriel Bokilo (U.r.n),
- Laurent Messouéné (U.n.d.p),
- Jean-Marie Tassoua (R.d.p.c),
- Georges Loumouamou (Parréco),
- Mbani-Nzambi (P.r Le National)
- Pierre Mpiompion (R.p),
- Barthélemy Sakani (M.u.r.c),
- Jean Okinga (F.n.d.p),
- Bernard Ngondo (Casap),
- Pierre Mbola (A.d.p),
- Yves Ndecko (Poucouna),
- Mathieu Ossoa (P.p.e.s),
- Mbossa-Ngouabi Akondzo (P.n.d.c),
- Jean Daniel Ovaga (P.p.d.s).



VENTE DES LUNETTES ET PROTHÈSES AUDITIVES

Chers amis (es), Suite à une consultation, votre médecin vient de vous prescrire des lunettes correcteurs ou, une prothèse auditive... Vous êtes à la recherche d'un fournisseur associant le rapport qualité / prix aux conditions d'achat très souples et rapidité... Nous sommes là pour répondre à toutes vos attentes sur l'AV. Charles De Gaulle - imm. Air Gabon (vers le Rond-point Kassa).

Tél: 553 13 14 / 575 15 03
Horaires:
 tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00
 Et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

Ils courent les quartiers avec un magot dans leur sac

Les potentiels candidats aux législatives de juin prochain, au Congo, sont déjà en pré-campagne électorale. Ils ne dissimulent pas leur envie de devenir, coûte que coûte, députés et sont prêts à tous les sacrifices pour obtenir une place à l'hémicycle. La semaine dernière, dans un quartier de l'arrondissement 5 Ouenzé, le président d'un parti politique, récemment créé, a présenté le candidat de son parti à la députation, dans cette circonscription électorale. A la fin de la cérémonie, ledit président a, d'un seul coup, tiré de son sac des liasses de billets de banque qu'il a distribués aux participants: une somme d'un million de francs Cfa, affirment des témoins. Il faut le faire. Les passants auraient, plutôt, marqué leur étonnement à la distribution de cette manne d'argent.

Dans le département des Plateaux, un septuagénaire a été assassiné à Mbon

Une fois de plus, une personne du troisième âge a été, sauvagement, assassinée, à Mbon, un village du département des Plateaux, dans le centre du pays. Il s'agit d'Albert Ngobéya, commerçant transporteur, âgé de 75 ans environ. Soupçonné de sorcellerie, ses meurtriers lui ont asséné des coups de marteau à la nuque, entraînant, du coup, sa mort. Ce meurtre est consécutif à la maladie de la femme de ce septuagénaire. Cette dernière était suivie, médicalement, par un «médecin» tradi-praticien. Les meurtriers d'Albert Ngobéya, les nommés Parfait Obiango et Isidore Inkonko, ont fait irruption au domicile de sa belle-famille où ils l'ont tué. Ils se sont, ensuite, volatilisés dans la nature. Seront-ils, un jour, rattrapés? Pour l'instant, ils courent toujours... Ce meurtre vient comme pour rappeler le drame que vivent les personnes du troisième âge, dans notre pays. Ils sont victimes, souvent, des accusations systématiques de sorcellerie, lorsqu'il y a un décès ou un cas de maladie dans la famille. Dans les Plateaux, l'assassinat des personnes du troisième âge est monnaie courante, notamment dans les districts de Gamboma, Ollombo, Ongogni, Makotimpoko, Allembé et Abala, signale-t-on.

Unis pour contribuer à la reconstruction de la route Brazzaville-Mayama!

Les membres de l'A.d.g.m (Association de développement des districts de Goma Tsétsé et de Mayama) veulent sauver leurs contrées qu'ils estiment être en péril. Cela passe par la réhabilitation de la route Brazzaville-Mayama. Ils ont, pour cela, pris l'initiative d'y contribuer, comme pour dire «ni l'Etat, ni une quelconque institution de financement, sauvons-nous, nous-mêmes». Ils sont prêts à se sacrifier, par souci des générations futures. Au cours d'une assemblée générale, tenue le 7 avril 2007, ils se sont accordés pour la mise en place d'une commission de collecte de fonds destinés à financer les travaux de construction du légendaire «Nzila ya Mayama» (la route de Mayama). Filles et fils, ressortissants des districts de Goma Tsétsé et Mayama, sont appelés à contribuer, financièrement, selon qu'ils soient hommes d'affaires, hommes politiques, acteurs de la société civile, salariés, membres de la diaspora ou habitants des villages. Le coût de financement des travaux de la route Brazzaville-Mayama est estimé à 89,5 millions de francs Cfa environ.

Christian Mounzéo débarqué du vol d'Air France en partance pour Paris!

Enfin, Christian Mounzéo, président de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) n'en finit pas avec les tracasseries policières. Une fois de plus, il a été victime d'une interdiction de sortie du territoire national. En effet, mercredi 11 avril 2007, à l'aéroport international Maya-Maya, il a été débarqué de l'avion d'Air France, dans lequel il avait, déjà, pris place. Avant le décollage de l'avion, qui s'envolait pour la France, des policiers ont fait irruption et lui ont demandé de sortir. A son grand étonnement. De qui ces derniers ont-ils reçu cet ordre? On ne le sait pas. Le célèbre défenseur des droits de l'homme congolais devait se rendre à Paris (France), puis à Berlin (Allemagne), où il allait participer à une réunion sur la transparence de la gestion des revenus pétroliers. Une interdiction de sortie du pays le frapperait-il à vie?

Une fille de 7 ans victime d'un rapt en plein marché, à Pointe-Noire!

Une fille de sept ans environ a été kidnappée au grand marché, dans l'arrondissement 1 Lumumba, à Pointe-Noire, la capitale économique du pays. Poisson d'avril ou diversion? Ni l'un, ni l'autre. La scène s'est bien passée, dimanche de Pâques, le 8 avril 2007, vers 20h00. La petite n'était pas seule. Avec sa mère, elles attendaient un taxi «100-100», en partance pour le quartier Nkoukou, dans l'arrondissement 4 Loandjili. Profitant de la tombée de la nuit, le kidnappeur a surgi, avant de disparaître dans le marché avec sa «proie». Les policiers du commissariat Lumumba, informés, les recherches ont, aussitôt, commencé, pour rattraper le voleur. Mais, au moment où nous bouclons, ce dernier court toujours. La police n'a pas encore mis la main sur lui et la fillette n'a toujours pas, aussi, été retrouvée.

Un candidat à la députation prié de ranger dans le tiroir son projet d'assainissement d'une route, à Brazzaville!

Un candidat à la députation, dans la troisième circonscription de Moundali, l'arrondissement 4 de Brazzaville, a voulu réhabiliter l'avenue de La Base, dans son tronçon dégradé qui part de l'arrêt Palmier au quartier la Frontière, jusqu'au niveau de l'arrêt Bopaka, afin de soulager, un tant soit peu, les souffrances des populations et des automobilistes, pendant la période des pluies. Malheureusement, il semble qu'il lui a été demandé, par l'administrateur-maire de Moundali, d'arrêter les travaux, qui ne relèveraient pas de la compétence du candidat qui voulait répondre à un besoin exprimé par la population. Entre temps, le calvaire des populations et des conducteurs des véhicules continue. Il faut, peut-être, attendre la municipalisation accélérée de 2008, pour soulager les usagers de cette route.

Sylvain Ngambolo, président de la C.r.d

«A la demande des populations, je suis candidat aux législatives à Makotimpoko»

Le président de la C.r.d (Convention pour la République et la démocratie), Sylvain Ngambolo, a rencontré ses militants de Makotimpoko (département des Plateaux), il y a une semaine. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le leader de la C.r.d fait le point de sa descente et annonce sa candidature aux législatives, dans la circonscription unique de Makotimpoko, car, «les populations le lui ont demandé».



Sylvain Ngambolo

* Monsieur le président de la C.r.d, nous avons eu des échos que vous étiez accueilli à Makotimpoko comme un petit prince, comment appréciez-vous cet élan des populations?

** La Convention pour la République et la démocratie est un parti bien implanté à Makotimpoko. Son implantation à Makotimpoko, à mon avis, a déjà fait suffisamment ses preuves. Car, depuis 1992, on est toujours présent à l'hémicycle. Cela témoigne de ce que les populations ont une grande confiance en nous. Ça ne saurait être autrement, au point qu'en mon absence, j'ai pu faire élire un candidat de notre parti, contre d'autres candidats qui ne manquaient pas de moyens pour nous battre à plate couture. C'était une grande émotion de voir cette population que j'avais quittée quatre ans auparavant, me témoigner cette confiance qu'elle m'avait témoignée depuis 1992. J'en suis très satisfait. Cela va rabattre le caquet à tous ceux qui médisent contre moi.

* Votre rencontre avec les militants était-elle aussi l'occasion de donner des consignes de vote pour les législatives 2007?

** En réalité, je n'en ai pas eu besoin, parce qu'il m'a été assuré d'avance, par les populations, elles-mêmes, que si jamais je ne venais pas à Makotimpoko, qui est un district délaissé, elles ne recevraient personne d'autre comme candidat. Ce n'est pas moi qui le dis. Les gens ont tendance à dire que j'intoxique la population. Mais non! Je suis resté pendant quatre ans, en dehors de ce système. Je ne fais qu'enregistrer les doléances des populations, entre autres, celle là: les populations demandent que je me présente à Makotimpoko. Car, les gens à qui la C.r.d a donné le pouvoir, tant à l'hémicycle qu'au conseil départemental, ont déçu les

populations. Celles-ci ont pensé qu'il fallait revenir à celui qui a initié le mouvement, pour les initiatives de développement du district de Makotimpoko. Puisque la population fait appel à moi, quelle consigne de vote vais-je encore donner? La seule consigne que je leur ai donnée, c'était de leur dire: «Vous me dites de revenir, je vous en remercie. Mais, seulement, sachez que dans deux mois environ, je vais revenir, pour la victoire, sans ambages, dès le premier tour. Comme ça, après vous allez travailler ensemble avec moi, pour les initiatives de développement de notre district».

* Cela veut dire que vous serez candidat aux législatures 2007?

** Absolument, ça été déjà programmé par les populations, elles-mêmes. Ce à quoi j'ai adhéré, en leur affirmant et confirmant qu'en juin 2007, je vais me présenter, pour une simple formalité devant eux, pour être consacré député de la circonscription unique de Makotimpoko.

* La C.r.d, votre parti, n'est plus présent au niveau des alliances soutenant le président de la République, comment expliquez-vous cela?

** L'environnement politique congolais est d'une grande complexité. Je pense que le président Sassou ne peut avoir un seul doute sur ma personne. Je l'ai, en d'autres temps, démontré, parce que je n'ai jamais trahi. Alors, d'où vient que dans cette majorité présidentielle, il y ait de ceux qui comptent contre moi, tout en sachant très bien que je suis voué à une fidélité indéfectible au président Denis Sassou Nguesso? C'est quelque chose que je ne comprends pas. Je prends un exemple: j'ai, dans mon parti, un député démissionnaire. Par dispositions statutaires, notre conseil central l'a radié

futable, elle aura lieu et j'y serai.

* La commission électorale indépendante alimente, actuellement, le débat sur le processus électoral, quelle est votre opinion sur cette question?

** Je crois que la C.r.d a déjà donné son sentiment sur cette question. Mais, à mon avis, la commission nationale indépendante, c'est un euphémisme, parce que nous avons eu des élections qui ont connu des succès. Même si au-delà de cela, on a souvent crié à la mascarade, au manque de transparence. Même si on attribue à cette commission l'épithète d'indépendante, ce n'est forcément pas cela qui fera la transparence totale de ces élections. Je ne dis pas que j'apprécie la fausseté, non! Jusque-là, nous avons des élections qui ont eu lieu, et qui ont fait leurs effets. Les gens les contestent et pourtant, c'est avec les résultats de ces élections que nous avons les institutions de la République qui gouvernent aujourd'hui.

Je crois que s'il y a des choses, effectivement, à réactualiser, à revoir, je pense que ça ne devrait pas être le motif suffisant pour bloquer le processus politique, le processus électoral et le processus démocratique de notre pays. Nous avons besoin d'évoluer, avec beaucoup de transcendance aussi. Parce que quelquefois, ce sont des questions de bas étages, aussi, qui motivent la fréquence de ce mot commission électorale indépendante.

Propos recueillis par Pascal-AZAD DOKO

Annonce

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial.

sez-vous au service commercial.

Les Attachés commerciaux près le Directeur Général
Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11
ou 666.43.09
Benoît A.K.
MIKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17
Le Directeur Général
Tite BAVEDILA
Tel: (242) 544.12.28

Centre Culturel Russe de Brazzaville et RACUS - (Centre Russo-Africain des Services Universitaires) vous invitent

AU SALON EDUCATIF

LES ETUDES EN RUSSIE

10-11 Avril 2007

OUVERTURE OFFICIELLE
10 AVRIL, A 16h 00
Médecine générale;
Médecine dentaire, Pharmacie (en russe, en français)
Sciences Informatiques, Télécommunications, Management, Agronomie et plus de 500 spécialités dans les filières d'Ingénierie, des Sciences économiques et humaines

Il est temps de découvrir la Russie

Adresse au Congo: Centre Culturel Russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Score) Centre-ville Brazzaville, BP. 2021
Tel/fax 81-19-22, port. 664-62-95, e-mail: chechin_v@mail.ru

OFFICE CENTRAL DE RACUS: Russie, Saint-Petersbourg, 197022, Quai de la rivière Karpovka, 13, office 28.
Tel./Fax: +7 (812) 234-49-36 Email: education@racus.ru

RACUS WWW.EDURUSSIA.RU

AVIS DE VENTE PUBLIQUE

L'Association Congolaise Pour le Bien-Etre Familial (ACBEF) procède à la vente d'une Toyota Nissan Diesel (Double-Cabine, première année de circulation: 1995), amortie, et visible dans son parc auto, situé au 850 de l'avenue des Trois martyrs, Plateau des 15 ans, immatriculé IT 950 CV 4.

Conditions d'acquisitions

- 1-Le véhicule ne pourra être cédé à un coût inférieur à 90% du prix fixé par l'expert;
- 2-Les propositions d'achats seront faites sous plis fermés, et adressées au Directeur Exécutif de l'ACBEF, au 850, avenue des Trois martyrs; Tél. 551 21 68; B.P.:945, Brazzaville, au plus tard, le 25 avril 2007;
- 3-Le véhicule sera, immédiatement, enlevé, dès paiement du prix de cession;
- 4-Après enlèvement du véhicule, aucune réclamation ne sera possible.

Fait à Brazzaville, le 2 Avril 2007.

La Direction Exécutive

Vie associative

Le P.j.r réaffirme son statut à demeurer une association politique

Le P.j.r (Pôle des jeunes républicains) a tenu, le 10 avril 2007, au palais du parlement, à Brazzaville, une assemblée générale extraordinaire consacrée, essentiellement, à la réflexion sur sa place et son rôle au sein de la majorité présidentielle. A cette occasion, le P.j.r a réaffirmé son statut d'association à caractère politique, conformément à sa raison d'être: soutenir l'action du président Denis Sassou Nguesso. Les travaux de cette assemblée générale extraordinaire ont été dirigés par Denis Christel Sassou Nguesso, président d'honneur de ladite association, en présence de Bernard Serges César Bouya, président exécutif et Privat Frédéric Ndéké, secrétaire général de cette association.

C'est dans une salle archicomble du palais du parlement que cette assemblée générale extraordinaire s'est déroulée, dans une ambiance bon enfant. Vêtus de tee-shirts, les militants et sympathisants du P.j.r ont, massivement, rehaussé de leur présence l'éclat de cette cérémonie qui a connu la participation de tous les délégués départementaux et communaux.

Animée par le comédien Cœur-à-Cœur, cette assemblée générale extraordinaire a été ponctuée par cinq allocutions. D'abord, celle du délégué de Brazzaville, Ange Bédél Massanga Ngamakita, qui a réaffirmé l'attachement de la jeunesse de la capitale, unie autour du Pôle des jeunes républicains, à ne ménager aucun effort pour apporter son soutien multiforme au président de la République. Les délégués départementaux, quant à eux, ont pris l'engagement de transmettre à leur base, les décisions de ces assises du P.j.r, qui se veut un cadre de concertation, d'orientation, d'encadrement, de formation et d'actions sociopolitiques, au profit de la jeunesse.

Au cours de cette cérémonie, 12 associations se sont affiliées au P.j.r. « Cette affiliation obéit à l'élan de soutenir le projet de société du président

de la République, Denis Sassou Nguesso », ont-elles fait savoir, dans leur mot de circonstance, lu par Christian Ernest Makosso, président du Club Millénaire.

Par ailleurs, les responsables de ces associations ont procédé, individuellement, à la signature de leur acte d'affiliation au P.j.r, représenté par son président exécutif, Bernard Serges César Bouya.

Dressant le bilan de l'action du P.j.r, exercice 2006, Privat Frédéric Ndeke, secrétaire général de cette association politique, a indiqué que leur soutien à « La Nouvelle Espérance » s'est avéré remarquable par de multiples actions. Parmi lesquelles, deux forages d'adduction d'eau potable construits à Pointe-Noire, des dons de médicaments dans les hôpitaux de Dolisie et Pointe-Noire, des dons de moustiquaires imprégnées dans tous les départements, des kits layettes dans les hôpitaux de Brazzaville et Pointe-Noire, des vêtements, des denrées alimentaires et autres dans les orphelinats de Brazzaville, des jouets de Noël pour enfants dans tous les départements. En somme, les actions du P.j.r se sont surtout menées dans le domaine de l'assistance sociale.

A cet effet, le secrétaire général du P.j.r a précisé qu'en



De g. à dr.: Bernard Serges Bouya, Denis Christel Sassou Nguesso et Privat Frédéric Ndeke.

2007, le P.j.r devrait fournir plus d'efforts pour fidéliser ses acquis et conquérir d'autres horizons. « Notre appui au côté des autres forces vives de la majorité présidentielle, pour les élections législatives de 2007, donnera, sans faille, une majorité large et forte au président Denis Sassou Nguesso », a-t-il dit.

Pour le président d'honneur du P.j.r, Denis Christel Sassou Nguesso, la réflexion sur la place et le rôle de son association au sein de la majorité présidentielle trouve son fondement dans le contexte actuel, « fait de supputations, d'hésitations, parfois de confusions où les différentes composantes de la majorité présidentielle s'interrogent de façon de plus en plus pressante, sur l'organisation et les stratégies idoines, dans la perspective des consultations électorales », a-t-il affirmé.

Face à cela, Denis Christel Sassou Nguesso a précisé que le P.j.r a pris l'option de demeurer une association politique. « Cette option procède de la sincère harmonie entre notre statut d'association et notre seule raison d'être: soutenir l'action du président Denis Sassou Nguesso, pour la réalisation

de son projet de société La Nouvelle Espérance », a-t-il souligné.

Après avoir fait le choix d'une telle option, le président d'honneur du P.j.r a rappelé que ce statut d'association politique n'altère en rien sa liberté d'analyse, ni le caractère novateur de ses propositions qui, au demeurant, « se nourrissent des exigences économiques et sociales actuelles ». « Je tiens à souligner que les options que nous venons de prendre n'empêchent point notre mouvement d'être présent dans les institutions de la République, pour y faire valoir ses idées », a-t-il expliqué. S'adressant aux associations affiliées au P.j.r, Denis Christel Sassou Nguesso leur a exprimé ses encouragements et les a exhortés à demeurer dans la ligne qui vient d'être tracée, afin de préserver l'harmonie au sein de ce mouvement. Enfin, il a invité la jeunesse congolaise à la prise de conscience des défis à relever pour que « triomphe la démocratie et les valeurs républicaines dans notre pays », a-t-il dit.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Communication du Parquet général de la Cour suprême

Le parquet général près la Cour suprême du Congo a été saisi par certains citoyens ayant fait l'objet d'une interdiction de quitter le territoire national, suite aux réquisitions de Monsieur le procureur général près la Cour des comptes. Des instructions ont été données, à l'endroit des services de police des frontières de ne pas avoir à exécuter les réquisitions incriminées.

Malheureusement, le débat de droit est, désormais, étalé sur la place publique, à travers la presse. Loin d'entretenir la polémique, du reste, stérile pour l'institution judiciaire, le parquet général près la Cour suprême du Congo rappelle à l'ensemble des citoyens que la justice, au Congo, est régie et organisée par des textes précis. Les articles 1er, 5 sur le pouvoir judiciaire au Congo place la Cour des comptes dans la hiérarchie des juridictions relevant de l'autorité de la Cour suprême.

D'ailleurs, au chapitre 3, section 5 de la loi portant organisation du pouvoir judiciaire, les attributions de la Cour des comptes sont, clairement, définies ainsi que les infractions et les sanctions, ces dernières se limitant aux amendes, ainsi qu'il résulte des dispositions des articles 36 à 44 de la loi citée supra.

De même, l'article 45 précise que les règles de procédure suivies par la Cour des comptes sont celles prévues au Code de procédure civile, commerciale, administrative et financière.

Le parquet général près la Cour des comptes n'a, donc, aucune attribution à l'effet de requérir des mesures privatives de liberté à l'exclusion des amendes.

L'article 33 portant organisation de la Cour suprême donne compétence au procureur général près la Cour suprême de rétablir la légalité, chaque fois qu'il sera saisi.

Le parquet général près la Cour suprême met fin à ce débat et ne répondra plus à qui que ce soit. Il appartient, désormais, aux organes décisionnels politiques d'établir un cadre juridique idoine, afin d'éviter ces incompréhensions, du reste, regrettables.

Presse

Le nouveau numéro de VISION POUR DEMAIN est sur le marché

Thème abordé: « Si la Conférence Nationale Souveraine m'était contée... reste les actes »

En vente à: Brazzaville: Burostock, Papyrus, Hacleidick Pointe-Noire: Maison de la presse. Tel.: 663.18.03 / 532.24.33



Carnaval de sensibilisation sur les élections dans le département du Pool

Les jeunes des partis et associations politiques se coalisent pour la paix

Un carnaval de sensibilisation et d'information sur les élections prochaines est organisé dans le Pool par les organisations de jeunesse de différents partis et associations politiques, à partir du samedi 14 avril 2007, sur l'axe du chemin de fer, de Brazzaville à Louteté. Pour organiser cet événement, Roch Ludovic Ntongo, président de l'U.p.d.d (Union pour la paix, la démocratie et le développement) a eu l'initiative d'organiser une concertation sur la mise en place du comité d'organisation de ce carnaval, mardi 10 avril 2007 dans la salle de réunions de « Espace Traiteur », à Brazzaville.

Cette rencontre a regroupé quelques partis et associations politiques, notamment, l'U.p.d.d (Union pour la paix, la démocratie et le développement), le M.a.r (Mouvement d'action pour le renouveau), le C.n.r (Conseil national des républicains), le R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), le R.p.d (Rassemblement pour la paix et le développement), l'Association Force citoyenne, la J.i.p.a.s (Jeunesse indépendante pour la paix et l'action sociale), l'A.c.a.p (Association congolaise et d'amitié entre les peuples), et l'Association Mbongui du Pool.

Les conclusions de cette concertation ont abouti à la mise en place du comité d'organisation né de la coalition des jeunes des partis et associations politiques qui se sont engagés à raffermir la paix dans le Pool, pour que les élections se déroulent dans de bonnes conditions pour tous. Ce carnaval aura lieu également dans l'axe routier Kinkala-Mayama. Ce comité est présidé pour Roch Ludovic Ntongo, la vice-présidence a été confiée à Hubert Maixent Kanguï de l'Association Force citoyenne et le secrétariat rapporteur est revenu à Marcellin Richard Elenga du R.d.d. Les autres mem-



De g. à dr.: Hubert Maixent Kanguï, Roch Ludovic Ntongo et Marcellin-Richard Elenga.

bres de ce comité viennent du M.a.r, du C.n.r, de la J.i.p.a.s, de l'A.c.a.p, de Mbongui du Pool et du R.p.d. La liste pourra s'allonger, a signifié le comité.

Le président du comité d'organisation, Roch Ludovic Ntongo, a expliqué que le but de ce carnaval est d'inciter les populations du Pool à partici-

per, massivement, aux échéances électorales prochaines, afin de placer ce département dans le giron républicain de la nation. Il a précisé que cette initiative a été prise pour contribuer aux efforts de paix menés aussi bien par les pouvoirs publics

(Suite en page 6)

Département du Pool

40 ex-combattants Ninjas ont abandonné les armes pour faire la paix

40 ex-combattants ninjas ont décidé d'abandonner, définitivement, les armes pour faire, désormais, la paix dans le département du Pool, a-t-on appris de la délégation de M. Bernard Kolélas, président du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) qui vient d'effectuer sa première tournée politique après son retour d'exil.

M. Kolélas a clôturé cette tournée le 4 mars dernier en organisant un meeting populaire à la place André Grenard Matsoua de Kinkala, chef-lieu du département du Pool où les populations sont encore en proie aux exactions des ex-combattants ninjas. Au cours de ce meeting, le président du M.c.d.d.i a mis un accent particulier sur la paix, l'unité et la réconciliation nationales, avant d'apprécier positivement la mutation du Conseil national pour la résistance (C.n.r) du pasteur Frédéric Bintsamou alias Ntumi en parti politique. M. Kolélas s'en est réjoui, tout en insistant sur la nécessité de soulager les souffrances des populations du Pool durement éprouvées, qu'il a visitées à Mandza-Ndounga, Louingui, Boko et Kinkala. (Aci)

District de Louingui (Pool)

Assistance aux populations sinistrées

Le 5 mars 2007, aux environs de 21h30, une bourrasque suivie d'une grande pluie avait occasionné d'importants dégâts matériels dans une vingtaine de villages du district de Louingui: toitures emportées, murs de maisons d'habitation partiellement ou totalement détruits, arbres fruitiers en production déracinés, effets personnels endommagés, etc. Le large écho qu'en a fait la presse a commencé à produire des fruits. Deux donateurs viennent d'exprimer leur compassion aux victimes de cette calamité naturelle: Mme Antoinette Sassou Nguesso, en qualité de mère de la nation, et l'honorable Hébert Kakoula Kady, député de la circonscription de Louingui.



L'honorable Hébert Kakoula Kady remettant le don.



Une vue des dons distribués aux populations sinistrées.

Leurs efforts conjugués ont permis d'acquérir et d'acheminer sur le terrain un lot de matériaux de construction composé de:

- 700 tôles galvanisées de 3,5 kg;
- 100 kg pointe de 8cm;
- 100 kg clous à tôles;
- 1 rouleau de 10 m de plaques d'étanchéité.

La remise de ce don à la cellule de crise a été faite à Louingui, le 7 avril 2007, par l'honorable député Hébert Kakoula Kady, initiateur du «S.o.s assistance aux sinistrés de Louingui», en personne de Willy Crépin Koulobou, sous-préfet, chef de district de Louingui. Dans son mot de circonstance, l'élue de Louingui a déclaré que «ce don est l'expression de la compassion des bienfaiteurs aux sinistrés que vous êtes. Mais, devant l'ampleur de dégât, un seul doigt ne pouvait suffire à laver à laver la figure. C'est pour quoi un large écho a été fait autour de l'événement,

question de sensibiliser l'opinion pour obtenir le maximum de souscriptions. Je suis particulièrement de constater cet écho pu résonner fort aux oreilles et surtout dans le cœur de la mère de la nation, Mme Antoinette Sassou Nguesso. Qu'elle trouve, ici, l'expression de la reconnaissance et des vils remerciements des Louinguissois pour son aimable contribution».

Succédant au député, le sous-préfet, chef de district de Louingui s'est, d'abord, réjoui de la forte médiatisation de l'événement, avant de remercier, de tout cœur, les deux premiers donateurs. Pour terminer, il a souhaité que l'énergie de partage imprimée par les premiers donateurs touche de nombreux autres bienfaiteurs qui n'avaient, sans doute, pas encore l'information, car les plaies à panser sont immenses.

Paul KIYINDOU

(Suite de la page 5)

que par les organisations de la société civile et les confessions religieuses. C'est une implication de la jeunesse des différents partis politiques et associations, pour apporter un message de paix, surtout aux jeunes, qui ont été à la fois acteurs et victimes des violences qui ont embrasé ce département.

Toutes les dispositions sécuritaires sont prises pour la réussite de cet événement. Une cérémonie sera organisée à la gare C.f.c.o de Brazzaville, le jour du départ du carnaval.

Philippe BANZ

A.p.e.e.c-Sangha

Les balais à brindilles ne seront plus exigés aux élèves

M. Victor Guembela, président du bureau coordonnateur départemental de l'A.p.e.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), dans le département de la Sangha, a réitéré sa mise en garde contre les membres des bureaux exécutifs de l'A.p.e.e.c implantés dans les établissements scolaires, sur l'application stricte de sa lettre circulaire concernant les activités productives.

En effet, dans certains établissements scolaires, les directeurs et surveillants généraux considèrent la fabrication des balais à brindilles comme la seule activité productive et, à défaut de balais, ils exigent de l'argent aux élèves. Cette directive est partie du fait

que la commande des balais à brindilles renferme, elle-même, plusieurs risques: les enfants sont exposés aux insectes et reptiles dangereux; l'enfant peut tomber d'un palmier et avoir une fracture, etc. De plus, quand bien même ces balais sont rassemblés, les recettes

de la vente ne font pas toujours l'objet d'une bonne gestion. Par ailleurs, la propreté des salles de classe étant liée à la commande des balais, cette activité sera budgétisée et les responsables d'établissements scolaires feront recours à un fournisseur. Cette mesure revêt un double avantage: garantir la sécurité des enfants, qui n'auront plus à faire des balais et mettre les responsables des écoles à l'abri de toute interpellation, au cas où ils se mettent à exiger des balais aux élèves.

A.n.a.c (Agence nationale de l'aviation civile)

Emile Ouosso procède à des nominations

Par note de service n° 0154/MTAC-CAB, du 31 mars 2007, le ministre des transports et de l'aviation civile, Emile Ouosso, vient de procéder aux nominations suivantes, à l'A.n.a.c (Agence nationale de l'aviation civile):

Directeur général par intérim: Debenguet Innocent; Directeur de la navigation aérienne par intérim Moukoko Matsila Jean-Marie; Directeur de la météorologie par intérim: Ondongo Pierre; Directeur des bases aériennes par intérim: Ambende Michel; Directeur administratif et financier par intérim: Goma Raymond; Chef de service aéroport Brazzaville par intérim: Malanda Paul; Chef de service aéroport Pointe-Noire: Boungou Benjamin.

OFFRE ANNIVERSAIRE

MATERIEL

+ 2 MOIS D'ABONNEMENT*

= 177 500 FCFA

* Offre non cumulable, valable au Congo du 02/04/07 au 16/06/07 inclus, pour tout abonnement d'1 mois à la formule Excellence à 28 500 FCFA TTC (ou lieu de 42 500 FCFA TTC) et pour l'achat d'un décodeur numérique CANALSAT HORIZONS à 149 000 FCFA TTC (prix maximum conseillé). Options Disney Channel, Supersport 3, Planète Choc et LBC Europe offertes pendant le mois d'abonnement (hors renouvellement ou réabonnement). Parabole de type standard de 1m20 offerte. Le mois civil en cours lors de la souscription est offert. Hors frais d'installation des matériels et accessoires.

ELECTRA 94 11 47
BUROSTOCK
81 33 41

CANALSAT HORIZONS 5 ANS

Un centre d'études et de formation sur la paix, l'humanisme et les lois de la vie

Revenu en République du Congo en mars 2007, après cinq ans d'intenses activités au secrétariat général de la C.e.e.a.c, alors en phase de relance, j'ai décidé, en relation avec d'autres intellectuels, de créer un centre d'études et de formation sur la paix, l'humanisme et les lois de la vie. Ce centre s'appelle, simplement, centre Kimya, car «kimya» est un mot lingala qui veut dire «paix». Le lingala est une langue largement utilisée en République du Congo et en République Démocratique du Congo.

Par Jean-François Obembé, politologue



Jean-François Obembé

Plusieurs raisons m'ont conduit à créer un tel centre:

- La première est que les différentes hostilités intervenues en République du Congo ont permis de montrer, clairement, le fait que la paix est le préalable à tout. En effet, en cas de rupture de paix, s'installe toujours le règne de la violence et de l'arbitraire, avec toutes leurs conséquences désastreuses sur le développement global d'un pays. L'absence de paix générale, comme cela se vérifie partout, une montée en puissance de tous les vices et de tous les comportements inhumains qui prouvent que l'homme est capable de passer de l'humain à l'animal, si les conditions nécessaires pour une telle mutation sont réunies. Il suffit de se rappeler toutes les formes de violences déjà connues dans notre pays pour comprendre pourquoi le combat pour la paix doit demeurer permanent. Sans la paix, tous les efforts sont vains et les premières grandes victimes des

périodes de rupture de paix sont, d'ailleurs, les nantis qui accumulent plusieurs biens que rêvent d'avoir les démunis en quête de périodes d'hostilités, pour se servir impunément chez ces nantis. Chacun a dû constater que quand la paix déserte le forum, le pays est livré à la fureur de tous les pilliers et braqueurs qui passent dans les domiciles des nantis pour y retirer les voitures, les bijoux, les habits, les lits et tous les biens précieux que l'on y trouve. Pire, la rupture de paix conduit à des crimes crapuleux et aux viols dont sont victimes certaines femmes et jeunes filles. On comprend ainsi pourquoi le premier bien qu'il faille servir au peuple est la paix, car, sans elle, tout effort visant l'édification harmonieuse de la nation est vain. L'absence de paix consacre l'impunité et détruit les fondements d'un Etat de droit, seule forme d'organisation politique apte à protéger les libertés publiques et les droits humains. En période d'hostilités, les armes qui sont de «vraies parures» pour ceux qui les portent conformément aux lois de la République, sont utilisées par des personnes préoccupées de

s'enrichir, en se servant de la force qu'elles procurent pour exproprier des gens dont certains ont passé plusieurs années à se constituer un certain patrimoine. L'utilisation désordonnée des armes dans un pays conduit ainsi à dévaluer l'armée que l'on considère, dans les pays pacifiques, comme la «vraie colonne vertébrale de la nation». C'est pourquoi, la force publique d'un pays figure parmi les victimes des périodes d'hostilités.

- La deuxième raison qui m'a conduit à créer le centre Kimya est qu'ayant contribué au retour progressif de la paix en République du Congo, en 1999, au sein du comité de suivi des accords de paix et de cessations des hostilités dont j'étais le porte-parole, j'ai conscience de ce que la paix n'est jamais définitivement acquise et qu'il suffit de quel-

ques maladresses pour recréer les conditions de rupture de paix. Travailler quotidiennement au maintien de la paix s'impose, donc, si les dirigeants et l'ensemble du peuple veulent bien garantir un avenir radieux à notre beau pays auquel Dieu a tout donné, au regard des nombreuses ressources naturelles que l'on y trouve.

- La troisième raison est qu'on ne comprend mieux l'importance de la paix que quand on l'a déjà perdue. Des pays comme la République du Congo et autres, qui ont perdu la paix à un moment donné de leur histoire, ne peuvent bénéficier d'aucune excuse, si jamais des conditions de rupture de paix étaient encore recrées. Il faut, donc, qu'existe une sorte d'observatoire de la paix pour sonner l'alarme, chaque fois que cela sera jugé utile. Le centre Kimya s'en préoccupera dans la limite de ses moyens et en respectant les lois en vigueur de la République. Sa porte reste ouverte pour accueillir toute personne éprise de paix.

Il faut avoir de la paix, une vision chimique

La paix est, cependant, comme l'oxygène. On ne peut vivre sans l'oxygène. Mais, peu de gens vivent en ayant conscience de l'importance de l'oxygène. On ne peut faire la grève de l'oxygène comme on fait la grève de la faim ou de la nourriture. Sans oxygène, la vie est impossible. La paix,

pour un pays, équivaut un peu à l'oxygène pour l'homme. Sans la paix, la vie sociale est une somme de tracasseries qui font perdre la joie de vivre et rendent les hommes inaptes à bâtir une nation solidaire, harmonieuse et prospère.

C'est pourquoi, il faut avoir de la paix, une vision chimique. Cela veut dire que la paix doit être gérée comme une molécule ayant des atomes constitutifs bien connus. Toute molécule change totalement d'effet quand manque un seul de ses atomes constitutifs ou quand s'ajoutent d'autres atomes. H₂O, molécule de l'eau, n'est pas ce qu'est H₂O₂ qui est un gaz, même si ces deux molécules sont constituées d'atomes d'hydrogène et d'oxygène. Seule une vision moléculaire de la paix permettra de savoir tout ce qui doit se faire pour que la paix soit préservée. Il faut, donc, savoir identifier tous les facteurs qui ont généralement conduit à une rupture de paix dans un pays. Parmi ces facteurs figure, en bonne place, la grande force des intérêts partisans qui peut, dans certaines circonstances, conduire à nuire gravement aux intérêts généraux de la nation. Les intérêts généraux ne sont pas en effet naturels. Il faut toujours construire les pensées, les désirs, les sentiments, les valeurs, les normes et les principes qui permettent de donner aux intérêts généraux leur vraie place dans une nation.

Cette construction dépend, largement, des organes cons-

titutionnels de l'Etat auxquels revient, de droit, la responsabilité de conduire le pays à bon port. Seuls les intérêts personnels sont naturels. Tout homme vit sous la pression des intérêts personnels. Tout corps humain peut exercer sa «dictature», pour pousser son propriétaire à satisfaire ses besoins. L'homme, quel que soit son niveau, ne peut ignorer ses propres intérêts. Cela est normal. Mais, ce qui n'est pas normal, c'est lorsque ces intérêts personnels priment totalement sur les intérêts généraux de la nation, au point de la rendre orpheline. Une nation devenue orpheline est exposée, tôt ou tard, à une rupture de paix. Et quand arrive la rupture de paix, beaucoup d'hommes perdent leur humanité et se transforment en véritables animaux sans cœur et sans pitié. Dans un tel état, ils peuvent alors se rendre coupables et sans remords, de toutes les pratiques inhumaines comme les assassinats, les enlèvements, les viols, les pillages, les braquages, la destruction du patrimoine national et des biens privés. Bref, ils peuvent se livrer à toutes les formes de violences et d'abus dont les victimes sont des innocents dont la seule faute est d'être nés dans le même pays que ceux qui utilisent, aux risques et périls de la nation, tous les moyens pour satisfaire leurs ambitions personnelles en application de la sinistre formule: «La fin justifie les moyens». La Bible définit le royaume de Dieu en trois mots: C'est le lieu où règnent la justice, la paix et la joie. La justice n'est pas le premier de ces trois mots par hasard.

(Suite en page 13)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres n°: 001/MEFB/CAB
Source de financement: Budget de l'Etat

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget lance un appel d'offres national, pour la construction d'un bâtiment R+I, à Pointe-Noire, devant abriter l'inspection divisionnaire des impôts de Pointe-Noire Centre.

2. Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires inscrits au RCCM et qualifiés dans la catégorie du bâtiment.

3. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires à présenter leurs offres, sous pli fermé.

4. Le dossier d'Appel d'Offre peut être acheté par les candidats, pendant les heures ouvrables, du 16 avril 2007 au 05 mai 2007, à l'adresse suivante:

MEFB

Direction de l'Equipeement et des Services Généraux

5ème étage, porte 514, Immeuble ex-BCC

B.P: 2083

Tel.: (242) 676-33-37 - Fax: (242) 81.43.69

BRAZZAVILLE - CONGO

Moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cinq Cent Mille (500.000) F. CFA.

5. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, à partir du lundi 14 au vendredi 25 mai 2007, à 12h00 précises, et seront ouvertes, le même jour, à 14h00 précises, dans la salle de conférences du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, au 7ème étage, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

6. La visite du site est prévue pour le vendredi 25 mai 2007, à 11h00, à Pointe-Noire, et le lieu de rencontre est: la direction départementale des impôts du Kouilou.

7. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir les informations supplémentaires, à l'adresse citée ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 05 AVRIL 2007

Le Directeur de Cabinet

Wilfrid Albert OSSIE



Conférence épiscopale du Congo

La 35^{ème} assemblée plénière s'ouvre lundi prochain à Brazzaville

La 35^{ème} assemblée plénière de la conférence épiscopale du Congo s'ouvre, lundi 16 avril 2007, par une messe célébrée, à 15h30, à la paroisse cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Cette célébration eucharistique, présidée par Son Excellence Monseigneur Louis-Portella Mbuyu, évêque de Kinkala et président de la Conférence épiscopale du Congo, sera animée par la Chorale Emile Biayenda. Cette assemblée plénière qui a pour thème: «La question sociale au Congo : lutte contre la pauvreté», est placée sous le signe de «l'Année du cardinal Emile Biayenda». Les travaux vont se dérouler chez les Soeurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

C'est à 17h 00 qu'aura lieu, la cérémonie d'ouverture de la 35^{ème} Assemblée plénière de la C.e.c. (Centre interdiocésain des (Euvres), à Brazzaville.

Trois allocutions sont prévues: celles de l'abbé Alphonse Taty-Mboumba, secrétaire général de la conférence épiscopale du Congo; de M. Georges Makosso, Président du Conseil national pour l'apostolat des laïcs; de Son Excellence Mgr André Carrascosa Coso, Nonce apostolique au Congo et de Son Excellence Mgr Louis-Portella Mbuyu, évêque de Kinkala et président de la Conférence épiscopale du Congo.

Cette assemblée plénière s'inscrit dans la continuité des plénières annuelles, et depuis l'an 2000, sous l'éclairage de «Ecclesia in Africa» (EIA). La conférence épiscopale du Congo a, tour à tour, traité, au cours de ses dernières plénières, de «La femme dans la société et dans l'Eglise» du 29 avril au 5 mai 2002 (30^{ème} assemblée plénière annuelle de la C.e.c.); de «L'homme, partenaire de la femme dans la société et dans l'Eglise» (31^{ème} assemblée

plénière annuelle de la C.e.c, du 5 au 11 mai 2003); de «L'enfance et la jeunesse dans la société et dans l'Eglise» (32^{ème} assemblée plénière de la C.e.c du 26 avril au 2 mai 2004); de la 33^{ème} assemblée plénière de la C.e.c du 18 au 24 avril et du 18 au 22 mai 2002, consacrée à «La mission de l'Eglise au Congo: dimension sociale de l'évangile - vous serez mes témoins - Ac 1, 8); de la 34^{ème} assemblée plénière de la C.e.c, du 24 au 30 avril 2006 axée sur «La formation des prêtres dans nos séminaires diocésains et nationaux».

Au cours de ses dernières années, les évêques du Congo, fidèles à la Tradition et au Magister de l'Eglise catholique, ont annoncé, dénoncé, interpellé, exhorté, proposé, encouragé et indiqué des voies de sortie de crise. Ont-ils été entendus? Ces textes, pour ne pas rester lettres mortes, ont besoin d'être vulgarisés, dans les diocèses, les paroisses, les séminaires, les centres culturels catholiques, les centres d'information et d'action sociale, etc. Les conférences de presse et les points de presse sont toujours une occasion favorable pour mieux informer



Les évêques du Congo concélébrant la messe en l'église Saint-Esprit de Moundali, à Brazzaville. (Ph. Willy).

l'opinion nationale et internationale sur les prises de position de l'épiscopat congolais sur la question sociale. Car lorsqu'un gouvernement ne peut donner au quotidien, de l'eau et de l'électricité, assurer la santé des populations, etc, les évêques ne peuvent se taire. La lutte contre la pauvreté est à ce prix.

Les commissions épiscopales Justice et Caritas-Congo accompagneront cette réflexion, depuis l'ouverture et tout au long des deux jours de session de travail, vu leur implication directe dans ce débat et la mission à eux confiée: l'enquête sociale sur la pauvreté au Congo. Les laïcs congolais préparent, en ce moment, leur Assemblée plénière du 22 au 26 avril 2007. Ce sera l'occasion pour eux, de redynamiser le Conseil national de l'Apostolat des laïcs tombé dans la léthargie, depuis belle lurette, de mieux s'organiser pour être sel et lumière de la terre et ferment

de vie nouvelle dans notre pays.

Devant la pauvreté qui gangrène, chaque congolais, au quotidien, on ne peut ne pas reprendre à l'unisson, les paroles de l'abbé Jean-Marc Ela, prêtre diocésain camerounais, dans son chef d'oeuvre, «Le Cri de l'homme Africain»: «Dans les systèmes politiques qui prédominent en Afrique, l'Eglise peut être la seule institution capable de parler et de sauver quelque chose de la liberté.

Dans les circonstances où nous vivons, les seules personnes qui puissent jouer ce rôle, dans l'Eglise, sont les évêques. Plus que jamais, les évêques incarnent l'Eglise locale et ce sont les seules personnes qui peuvent parler librement. Aussi bien, les prêtres et les laïcs tournent-ils leurs regards vers eux, attendant les mots qui libèrent».

Médard SAMBA-TSINDA

Presse chrétienne

Analyse des éditos des hebdomas La Semaine Africaine et La Vie par l'abbé Philippe Mabilia

Prêtre du diocèse de Nkayi, l'abbé Philippe Mabilia vient de publier aux éditions L'Harmattan (Paris), dans la Collection Eglises d'Afrique, un livre de 290 pages intitulé: «L'Éditorial dans la presse chrétienne: Analyse des hebdomadaires La Semaine Africaine et La Vie»

«La pratique éditoriale est-elle vécue de la même manière d'un journal à l'autre? Qu'est-ce qui devrait caractériser un hebdomadaire chrétien? Traiter de tout: la culture, l'économie, l'éducation, la politique, le sport, en y discernant les «signes des temps»? Faire connaître la position officielle de l'Eglise? Ou aider les chrétiens à avoir des éléments de réflexion, dans la mesure où l'Evangile ne dit pas toujours comment agir devant tel ou tel problème de société? L'auteur creuse la problématique en

comparant deux hebdomadaires catholiques: La Semaine Africaine du Congo-Brazzaville, et La Vie de France. Pour déceler l'image de l'Eglise y afférente. Il illustre par la parabole du Semeur les modèles de communication et d'Eglise mis en interaction. Sa conviction est que l'éditorial devrait exprimer ouvertement et constamment les valeurs évangéliques d'amour et de vérité, de justice et de paix, en vue de la conversion des cœurs et la transformation du monde.

Diplômé en communication sociale et docteur en théologie, Philippe Mabilia est habité par l'annonce de l'Evangile au moyen des médias. Son champ d'investigation se trouve être justement les modèles d'Eglise et leurs répercussions sur la communication. On peut le joindre à: kisinza@gmail.com»

Premier congrès mondial sur la miséricorde, en avril 2008, au Vatican

Ouverture le jour anniversaire de la mort de Jean-Paul II

Le premier congrès mondial sur la miséricorde aura lieu au Vatican, du 2 au 6 avril 2008. C'est ce qu'a annoncé le cardinal archevêque de Vienne, Christoph Schönborn, lors d'une conférence de presse, à Vienne, le 2 avril dernier. L'ouverture du congrès coïncidera avec le jour anniversaire de la mort de Jean-Paul II, l'essentiel de son testament spirituel étant précisément un appel à être «témoins de la Miséricorde», a souligné le cardinal autrichien. Le cardinal Schönborn a précisé que la miséricorde est

le noyau de l'Evangile que l'on doit redécouvrir. Le congrès de Rome, en 2008, devrait être suivi d'autres initiatives continentales, nationales ou diocésaines. Ce congrès aura une forte orientation interreligieuse. Les organisateurs prévoient la présence de juifs, de musulmans et de bouddhistes. Cette rencontre devrait permettre de créer des ponts vers les autres religions, a déclaré le cardinal Schönborn, mais surtout vers les personnes agnostiques ou athées.

Premier anniversaire de la mort de l'abbé François Wambat

18 mai 2006-18 mai 2007, il y a un an nous quittait l'abbé François Wambat, à Paris, en France. A cet effet, un pèlerinage sera organisé à Owando, les 16, 17 et 18 mai 2007. Trois jours de prières intenses et de communion dans le Christ avec l'abbé Wambat. Les inscriptions pour

le pèlerinage sont en cours: mercredi et samedi, auprès de la communauté abbé Wambat, à la basilique Sainte-Anne, à Brazzaville. Le 30 mai 2007 sera célébré, à Brazzaville, le 60^{ème} anniversaire de la naissance de l'abbé François Wambat.

2^e dimanche de Pâques C

Heureux ceux qui croient sans avoir vu

Textes: Ac 5, 12-16; Ap 1, 9-13. 17-19; Jn 20, 19-31

Chers frères et sœurs,

Le deuxième dimanche de Pâques de chaque année, nous lisons le récit du doute de l'apôtre Thomas. L'évangile nous présente un apôtre, Thomas, qui se rend célèbre, non par sa foi, mais par son doute, avant d'arriver à la profession de foi. Le doute de Thomas est essentiellement une crise de communication: Thomas refuse de croire au témoignage verbal des autres disciples. Le doute de Thomas est, aussi, la manifestation d'un égoïste, d'un manque de confiance aux autres: moi ou rien. Si Thomas a exprimé d'une façon particulièrement claire ce problème du doute, il faut bien nous rendre compte que dans les récits évangéliques, devant le fait de la Résurrection, Thomas n'est pas le seul à avoir douté. C'est le fait pratiquement de tous les apôtres, de tous les disciples (Cf. Jn 21, 12; Mt 28, 17; Lc 24, 41). Notre époque, où règne le culte de l'image, du spectacle, de la télévision et des illusions optiques, est très marquée par «le syndrome de Thomas»: le doute ou le manque de confiance. Civilisation de la recherche des miracles, du voir et du toucher, du privilège de la vision, où la parole seule n'entraîne pas la vraie foi, celle de «ceux qui croient sans avoir vu». Certes, nous savons d'expérience que la vision a sur l'audition cet avantage décisif qu'elle implique que nous avons été témoins directs de ce qui s'est passé, alors que ce qui nous parvient par l'oreille peut le faire à travers une série de médiations déformantes. «J'ai vu» implique: «j'étais là en personne». De la sorte, savoir pour croire, à la manière de l'apôtre Thomas, serait être là en personne, être présent. Mais nous savons aussi que la presque totalité de ce que nous savons est basée sur l'information venant des autres. Ainsi, personne n'a de son géniteur une connaissance directe, puisque personne n'a assisté à sa propre naissance. Ceci ne vaut pas seulement pour la procréation, mais aussi pour la foi chrétienne. Il n'y a pas de communauté humaine ou ecclésiale sans communication, il n'y a pas de communauté de foi sans le don et l'accueil d'une parole, d'un témoignage, d'un dire de foi. Le miracle de la pentecôte au début de l'Eglise se repose sur la communication: chacun, entend les apôtres dans sa propre langue. En refusant de croire aux autres, Thomas se situe aux antipodes de l'esprit de pentecôte, de ce qui fonde la communauté. En vivant dans le doute, notre époque semble perpétuer la «civilisation de Thomas». Civilisation du doute: doute entre nous, crise de communication dans le couple et doute dans notre société, suspicion entre collègues d'un même service, entre les gouvernants et les gouvernés, entre frères et sœurs d'une même communauté, quand la parole ne suscite plus la foi. Nos églises débordent de fidèles le dimanche alors que la transformation de la société au nom de cette même foi tarde à venir. Il y a là un problème de foi, d'une foi capable de ressusciter la société.

Comme remède au doute, le Christ présente ses plaies, dans toute leur fragilité: le Ressuscité porte encore des plaies comme signes de l'amour infini de Dieu. Thomas touche les plaies du Christ. Il touche le signe du plus grand amour du Christ qui a tout donné. Thomas entre, en quelque sorte, en communion avec le Christ souffrant par amour, il entre en communion avec les plaies du Christ, il y découvre le secret infini de cet amour de Dieu qui l'a conduit jusqu'à la mort et qui est plus fort que la mort, qui triomphe de la mort et qui jaillit de la mort. Il peut alors dire: «mon Seigneur et mon Dieu». Ainsi, dans la mesure où la parole ne suscite pas la foi, ne faudrait-il pas que nous devenions des véritables plaies du Christ, c'est-à-dire des signes qui témoignent du don gratuit de Dieu pour le monde, le lieu où jaillit l'eau et le sang du témoignage de l'amour de Dieu?

Frère Claver BOUNDJA, o.p.

Devoir de mémoire

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la disparition de leur très cher père, Monsieur MALOUMBI-MAMBOZI Dominique, rappelé à Dieu dans sa 65^{ème} année, en 1997, Monsieur Maloumbi Pierre s'incline devant l'illustre mémoire.



A tous ceux qui l'ont connu, ayez une pensée pieuse, pour sa mémoire. Paix éternelle à son âme! N.B.: Des messes seront dites dans les paroisses Sainte-Marie de Ouenzé, et Jésus-Ressuscité, le 15 avril 2007, à 6h30, en cette période de la fête de pâques.

Nonciature apostolique

Le couple Albert et Gisèle Ngondo reçoit une distinction du Pape Benoît XVI

Mardi 10 avril 2007, le nonce apostolique, Mgr André Carrascosa Coso, a remis la médaille de la Croix Pro Ecclesia et Pontifice à M. Albert Ngondo et son épouse Gisèle, lors d'une modeste et fraternelle cérémonie organisée à la nonciature apostolique. C'était en présence de NN.SS Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et président de la Conférence épiscopale du Congo, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et Ernest Kombo, évêque d'Owando, des ministres François Ibovi, Jean-Claude Gakosso, Jean Martin Mbemba et Jeanne Dambenzet, et d'autres invités, parmi lesquels un député et quelques prêtres.

Le Pape Benoît XVI a remis cette distinction à Monsieur et Madame Ngondo, à la demande de Mgr Ernest Kombo qui, par ce geste, a voulu remercier ce couple chrétien, pour les œuvres réalisées dans son diocèse, notamment la construction d'une église à Tchikapika. L'évêque d'Owando a été d'ailleurs le premier à prendre la parole à cette cérémonie, pour expliquer, le fondement de cette démarche. «Le diocèse d'Owando et moi-même, rendons grâce à Dieu, de nous avoir donné aussi un laïc engagé, et dans ce laïc, des couples généreux. Nous remercions le Saint-Père qui, par ses services qu'est la Nonciature apostolique au Congo, reconnaît ce don précieux de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Tchikapika... La pertinence de ce don s'apprécie davantage dans le diocèse d'Owando qui veut doter chaque district et chaque grande agglomération d'une paroisse. Ce don s'apprécie aussi au plan national et de l'avenir, de constituer ainsi des centres non pas seu-

lement de prière, mais aussi des écoles d'éducation à la santé, à la culture de paix et à la démocratie, d'une manière sûre et durable...», a dit l'évêque d'Owando, visiblement comblé de voir le couple Ngondo promu par le Pape Benoît XVI. Le nonce apostolique, Mgr Carrascosa Coso, a aussi exprimé sa joie, avant de décorer, tout d'abord, d'une petite médaille, le mari et de la croix, Madame Ngondo. «C'est Mgr Ernest Kombo qui a présenté au Saint-Siège, l'année dernière, la demande d'honorer le couple Ngondo qui a des mérites, pas seulement dans la construction de l'église Notre-Dame de Fatima de Tchikapika, mais aussi dans leur engagement dans l'Eglise, notamment à Sainte-Anne et à Sainte-Marie de Ouenzé», a-t-il expliqué. «Je suis content d'avoir été témoin de cette demande, de l'avoir présenté et, maintenant, j'ai la joie et l'honneur de poser cette croix. Dans la vie d'un nonce, il y a beaucoup de moments qui ne sont pas un plaisir. Mais, il y a



Le couple Ngondo encadré par le Nonce apostolique (à g.) et son secrétaire.

d'autres, heureusement, comme celui-ci et pour cela je rends grâce à Dieu, en ce temps de Pâques que nous avons commencé, c'est un moment très beau. Je vais décorer le couple Ngondo de la Croix Pro Ecclesia et Pontifice (Pour l'Eglise et le Pape)». Très ému, M. Albert Ngondo a parlé au nom du couple, pour remercier le Saint-Père et l'évêque d'Owando. «Les mots nous manquent, pour vous exprimer, en ce moment où nous sommes avec vous, ce que nous ressentons. Nous sommes très heureux et c'est, pour nous, un honneur. Un honneur, pour notre humble couple, un honneur, pour notre famille, un honneur, pour nos amis, un honneur, pour tous ces amis qui, avec moi, ont réalisé, parfois, quelques actions au profit de l'Eglise, qu'ils sachent

qu'aujourd'hui, même si je suis seul à la nonciature, ici, ils sont avec moi. Je disais que les mots me manquent, pour vous traduire l'émotion qui est la nôtre, mon épouse et moi, de recevoir, ce jour, cette distinction historique que Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a bien voulu nous envoyer. Est-ce que nous la méritons, je ne sais pas. C'est un honneur aussi pour notre Eglise. Je suis sûr que le travail qui s'effectue, à ce niveau, a produit ses fruits. Je pense, personnellement, à notre évêque, l'évêque d'Owando, là où nous allons, souvent, sans oublier l'archevêque de Brazzaville, là où nous vivons, je pense, aussi, à mes amis prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville et du diocèse d'Owando, avec lesquels on a fait, parfois, du chemin.

Nous sommes allés à Tchikapika, on a connu, là-bas, des moments de prière intense qui nous ont permis de comprendre qu'il y a quelque chose qui se passe dans ces lieux et Monseigneur ne me démentira pas. Dans cette contrée, il fut un moment où il y avait beaucoup de mœurs. Je crois que depuis que l'église est installée, avec force, ces phénomènes commencent à disparaître, de temps en temps. C'est, pour nous, donc, une joie de recevoir cette médaille, pour ne pas dire ce précieux cadeau que l'Eglise nous a faite», a dit M. Ngondo.

Signalons que Monsieur et Madame Ngondo sont les premiers chrétiens congolais à recevoir cette distinction. Au Congo, avant eux, c'est un prêtre spiritain, le père Joseph Lebadezet, qui l'a eue, en 2005, à l'occasion de son



M. et Mme Ngondo sont les premiers chrétiens congolais à recevoir cette distinction.

à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, nos sincères remerciements. Je disais aussi que cet honneur aussi, c'est pour notre pays, ce pays qui n'est pas

90^{ème} anniversaire, en reconnaissance de son travail missionnaire dans le pays.

Joachim MBANZA

Un regard chrétien sur les prochaines élections législatives 2007

Une culture de paix est possible: éviter toute psychose

A l'approche des élections législatives, moment important où chaque citoyen est invité à accomplir son devoir civique, notre plus grand souhait est que cet acte se passe dans la tranquillité et la paix. Pour que ce climat soit effectif, il y a nécessité d'une formation des consciences à une culture de la paix. Une culture animée par un sens élevé de la «Res Publica», en considérant, tout d'abord, ceux ou celles qui sont votés comme des ambassadeurs et des gérants du bien commun et non des potentiels tortionnaires.

Point de vue de l'abbé Antonio Mabilia

En effet, à la vie en société, manqueraient l'ordre et la fécondité, sans la présence d'hommes et des femmes légitimement investis de l'autorité et qui assurent la sauvegarde des institutions et pourvoient, dans une mesure suffisante au bien commun. Ceci veut dire que toute communauté humaine a besoin d'une autorité qui la régisse et celle-ci trouve son fondement dans la nature humaine; elle est nécessaire à la cité. Donc, cette autorité trouve sa raison d'être dans les responsabilités qui lui sont attribués et elle doit être un composant positif et irremplaçable de la convivialité civile. Lorsque les citoyens accomplissent ce devoir civique qui consiste à choisir ceux qui doivent conduire les destins de la population, ne devront

pas perdre de vue ce qui constitue l'essentiel dans une nation, c'est-à-dire, la protection et la conservation du tissu social. Dans le contexte qui est le nôtre, c'est-à-dire, des Congolais, ceci est une responsabilité qui incombe à tous et à chacun. Oui, le tissu social de la nation doit demeurer intact, même au-delà des élections, car les il est le socle de tout progrès, le fondement de la construction d'une société meilleure. En effet, au-delà de toute conviction et aspiration personnelles, il faut tenir compte d'une valeur plus noble qu'est l'unité de la République. Car, les hommes passent et continueront à passer, mais tant que le temps ne cédera pas la place à l'éternité, la République demeurera comme point de repère de tous et de chacun et comme un bien



Les Congolais attendent la carte d'identité nationale pour aller voter. (Ph d'arch. La S.A.)

commun incontournable. Dans ce processus de paix, les chrétiens, comme tous les croyants et tous les hommes de bonne volonté sont invités à écouter le fils de Dieu qui nous parle à travers les écritures (Lc 9,35). En effet, lors de son discours inaugural, discours au cours duquel, le Christ donne les grandes lignes de sa pensée, il appelle le bienheureux les artisans de paix (Mt 5,9): ils sont heureux parce qu'en œuvrant pour la paix, dit Jésus, ils seront appelés fils de Dieu. Cela veut dire, qu'être fils de Dieu implique, entre autre, apporter sa pierre pour bâtir un monde meilleur, un monde enraciné dans la justice et la

paix. Etre fils de Dieu veut dire, œuvrer pour un monde qui soit un avant goût du Royaume, car le Royaume de Dieu que nous cherchons doit avoir une ébauche dans cette vie terrestre. La paix, comme nous venons de le voir, fait partie des grandes valeurs dont a parlées le Christ, lors de son discours évangélique; il y reviendra au crépuscule de sa vie terrestre (Lc 24, 36; Jn 20, 19-20), non plus pour désigner bienheureux ceux qui suivent cet idéal de vie, mais pour donner cette paix à ceux qui étaient devenus ses disciples. Jésus donne la paix, car il est la paix par excellence; et ceux qui la reçoivent sont invités à com-

munique ce grand trésor aux autres. Lorsque la paix caractérise l'être humain, c'est-à-dire, devient une façon de vivre l'existence au sein de la communauté, elle se transforme en une véritable arme pour combattre contre toute forme de peur ou psychose capable de compromettre les initiatives des uns et des autres qui concourent à établir un climat de quiétude au sein des hommes. Animés par la parole du Christ qui se donne à nous comme la paix par excellence, les croyants et tous les hommes et les femmes de bonne volonté habitant au Congo ne doivent pas se laisser vaincre par une quelconque psychose. Car cela céderait la place à un sentiment de fatalité ou l'esprit se résignerait et entrerait dans un cercle irréversible de violence et d'instabilité. En effet, chez certaines personnes, la psychose et la peur commencent à hanter les esprits: depuis un certain temps, on parle du chiffre 7 qui serait un chiffre de malheur pour le pays. Ceci parce que certains événements, de triste mémoire, se sont déroulés dans certains moments de l'histoire où le chiffre 7 était en tête de l'année. Rappelons en quelques uns: 1977, disparition tragique d'un Grand homme d'état et d'un Grand homme d'église; 1987 une paix est menacée à Owando avec la mort de Pierre Anga. 1997, une grande guerre civile ravage une grande partie du territoire national et laisse des traces indélébiles dans les mémoires; et les élections, jusqu'à preuve de contraire, doivent avoir lieu au cour de cette année 2007.

Les expériences négatives du passé font naître un sentiment de scepticisme (qui devient une psychose) dans la mémoire collective de certaines individualités. Donc, le chiffre 7 devient incompatible à l'épanouissement et au progrès du peuple congolais!... Non! Les croyants et toutes les personnes animées de bon sens ne doivent pas se faire vaincre par cette sorte de superstition, car une coïncidence, quand bien même elle est répétée dans le temps, ne doit pas conditionner les consciences de ceux qui veulent bâtir un monde meilleur. Quant au chiffre 7, à en croire les Ecritures, nous aimerons rappeler, ici, que c'est le symbole de perfection par excellence. En effet, ce chiffre caractérise la totalité, c'est le complément de ce qui doit être. C'est à ce titre que l'évangéliste Matthieu en fait un chiffre de prédilection: deux fois sept générations dans la généalogie (Mt1, 17), sept béatitudes (5,3), sept paraboles (13, 3ss), pardonner non sept fois, mais soixante-dix-sept fois sept (Mt 18, 22). Cet échantillon représentatif nous permet de ne pas pervertir le sens des Ecritures et redonner au chiffre 7 sa valeur propre. Alors, loin de nous toute superstition qui peut entraîner un sentiment de résignation; regardons plutôt de l'avant et donnons-nous la main dans la main pour bâtir un pays ayant comme socle la concorde et la paix.

Abbé Antonio MABIALA

Journée météorologique mondiale 2007

Prendre conscience du réchauffement de la planète

La fonte des glaces de mer, des calottes polaires et le recul des glaciers sont autant de bouleversements dus à la hausse de la température moyenne à la surface du globe terrestre. A l'occasion de la Journée météorologique mondiale, célébrée le 23 mars dernier, la communauté internationale a eu à cœur ces préoccupations. Pour cette année 2007, la journée a été célébrée le vendredi 23 mars, avec pour thème: «Météorologie polaire: étude des incidences planétaires». Au Congo, le fait marquant de cette journée a été le message prononcé par le ministre des transports et de l'aviation civile, Emile Ouosso, dans lequel il a annoncé la relance des stations météo, à l'intérieur du pays.

La météorologie étant un domaine géré par l'aviation civile, dans notre pays, la célébration de la Journée de la météorologie mondiale est placée sous le patronage du Ministère des transports et de l'aviation civile. Le thème retenu de cette année, est une reconnaissance de l'importance de la troisième année polaire internationale 2007-2008.

L'objectif fondamental de l'année polaire internationale est de favoriser une amplification des activités scientifiques pluridisciplinaires de recherche et d'observation coordonnées à l'échelle internationale. A terme, les résultats scientifiques et opérationnels de l'année polaire internationale auront des retombées sur plusieurs programmes de l'O.m.m (Organisation météorologique mondiale).

On aura acquis de solides connaissances scientifiques permettant d'améliorer la surveillance de l'environnement et les systèmes de prévision, notamment la prévision des phénomènes météorologiques extrêmes tels que le Tsunami et autres ouragans.

Cela facilitera, grandement, l'évaluation des changements climatiques et de leurs incidences dans les pays du monde. La connaissance de la météorologie s'avère nécessaire. Le Congo n'est pas épargné par les catastrophes naturelles, comme d'autres pays de la planète. Les changements climatiques et leur impact sur l'environnement sont devenus une réalité dont il faut prendre conscience. Il y a une augmentation de la température moyenne à la surface du globe terrestre.



Emile Ouosso

L'émission des gaz à effet de serre en est, principalement, la cause. Dans notre pays, on relève des conséquences comme les précipitations élevées, les coulées de boue, les érosions et les éboulements de terrain dans plusieurs agglomérations, surtout en octobre 2006.

Pour atténuer les effets des changements climatiques par une information préalable, le ministre Emile Ouosso a, dans son message, annoncé que le gouvernement à travers le Ministère des transports et de l'aviation civile, en charge de la météorologie, a mis en œuvre un programme

de réhabilitation des différentes stations météorologiques du Congo. Ainsi, les stations de Dolisie, Makabana, Makoua et Ouesso seront dotées d'équipements modernes de météorologie. Et puis, en partenariat, avec l'organisation météorologique mondiale, les activités de la station de mesure de pollution de fond de l'air de Boulankio seront relancées.

Selon le ministre, le Congo va, également, abriter, du 2 au 27 avril 2007, un séminaire régional de l'O.m.m sur le nouveau système de gestion de base



Vue d'une forêt en voie de sécheresse.

de données climatologiques et pour la détermination des indices des changements climatiques.

Philippe BANZ

Droits de l'homme

Le parti politique, lieu où la femme doit faire prévaloir ses droits politiques

Les femmes, en général, ignorent ou négligent, souvent, leurs droits civils et politiques. Pour pallier ce désintérêt, la clinique juridique du Plateau des 15 ans a entrepris une vaste campagne de sensibilisation et de promotion de leurs droits. D'où l'organisation, mardi 13 mars 2007, à la maison commune de Makélékélé, d'une causerie-débat, en direction de près de 40 femmes, sur le thème: «La femme et ses droits politiques dans la société congolaise». Cette causerie-débat a eu lieu en présence de Véronique Kouta, directrice de la femme, de la santé et des affaires sociales, au Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, de Suzanne Somboko, du Centre de promotion de la femme en politique, de l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, et de nombreux invités.



Une vue des participants à la causerie-débat.

Au cours de cette rencontre, on a pu observer des femmes analphabètes qui pensent que les femmes instruites ou intellectuelles se croient supérieures aux autres. Une perception qui révèle des luttes intestines entre femmes dans leur combat pour l'égalité, l'équité avec les hommes, alors que leur intérêt commun est de participer, massivement, aux rencontres politiques, en intégrant les partis politiques, afin d'avoir voix au chapitre dans les sphères de prise de décision. Dans cette optique, Mme Suzanne Somboko a expliqué la philosophie politique du Centre de promotion de la femme en politique: «Notre but est d'amener les femmes à faire la politique. Parce que la politique, en termes simples, c'est la gestion de la cité. Mais, comment peut-on gérer la cité en laissant de côté 52% de la population que constituent les femmes? C'est pourquoi, nous interpellons les femmes pour qu'elles intègrent les partis

(Suite en page 11)

Séminaire sur le civisme et la responsabilité citoyenne

Diffuser les valeurs morales en milieu scolaire

Dans le cadre de son programme d'activités amorcé depuis octobre 2006, et pour sauvegarder les valeurs morales en perte dans notre pays, surtout en milieu scolaire, le M.e.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo), département de Brazzaville, que préside M. Etou Fele Bob, organise une série de séminaires d'information et de sensibilisation sur le civisme et la responsabilité citoyenne, dans les établissements scolaires du département de Brazzaville.

Samedi 24 mars 2007, un séminaire sur le civisme et la responsabilité citoyenne a été organisé au siège de la mairie du 6ème arrondissement Talangai, par le M.e.e.c. Placé sous la coordination de M. Raisse Andzouana, ancien directeur général des impôts et partenaire privilégié du M.e.e.c, ce séminaire a été animé par M. René Mahoungou, conseiller au haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale. Il a regroupé près d'une centaine d'élèves des classes de 4ème et 3ème des collèges d'enseignement général, ainsi que des classes de première et terminale des Lycées du 6ème arrondissement Talangai, entre autres, les C.e.g Liberté, Antonio Agostino Neto et le Lycée Thomas Sankara. En présence du président de la M.u.g.e.f, M. Daniel Moukoko, du directeur départemental de l'enseignement technique et professionnel, M. Jean Richard Mounquet, parrain du M.e.e.c, et des directeurs des établis-

sements scolaires concernés. Au cours de ce séminaire, les participants ont suivi diverses communications liées au respect de la chose publique, de la personne humaine, la non violence dans les établissements scolaires, le respect des symboles et institutions établies.

Dans son allocution de circonstance, M. Etou Fele Bob a relevé que face à la recrudescence de l'incivisme qui gangrène le milieu juvénile, avec pour conséquences les anti-valeurs, la violence, l'irresponsabilité, le manque de patriotisme, le M.e.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo) s'est fixé pour objectif de mener des campagnes de vulgarisation, au cours de cette année, campagnes axées sur la formation, la sensibilisation et l'encadrement de cette frange de la population congolaise, pour une éducation de qualité et la sauvegarde des valeurs morales. En effet, l'éducation occupe une place de choix



Raisse Andzouana

dans le développement d'un pays. Il est établi que, de nos jours, les pays qui disposent des systèmes éducatifs performants s'assurent un développement harmonieux. D'où la nécessité de former et d'informer les jeunes. Cela est devenu une exigence majeure, car le développement futur du pays en dépend. C'est pour cela que le gouvernement et les différents acteurs de la société civile congolaise multiplient les actions et les initiatives en faveur de la jeunesse, afin d'assurer à celle-ci une bonne formation qui réponde aux besoins du pays.

Pascal BIOZI KIMINO

Education

Les manuels scolaires piratés ont été détruits

Mardi 27 mars 2007, près de 100.000 exemplaires de différents manuels scolaires contrefaits ont été détruits en périphérie de Brazzaville, en présence d'un huissier de justice, de l'adjoint du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, du directeur de cabinet de Madame la ministre de l'enseignement primaire et secondaire chargée de l'alphabétisation, des représentants de l'éditeur Hachette livre international (H.I.I) et du directeur de l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action: pédagogiques) de Brazzaville, coéditeur avec Hachette livre des manuels contrefaits.

Cette destruction était impérative pour les deux partenaires dans leur lutte contre la contrefaçon, pour le respect de la propriété littéraire et pour le respect des intérêts financiers des auteurs congolais.

Cette affaire remonte à la fin de l'année 2005, quand ont été découverts, à Brazzaville, lesdits manuels piratés, en provenance de Dubaï et de Chine et importés selon un réseau inhabituel. Un rapide examen des livres a montré un contenu différent de celui des ouvrages homologués dont le copyright est protégé au niveau interna-

tional, une qualité d'impression très médiocre et des livres qui se détachaient à la première utilisation.

Aussitôt, l'éditeur a demandé et obtenu auprès du tribunal de Brazzaville, la mise sous scellés du stock d'ouvrages contrefaits, puis il a lancé des poursuites contre l'importateur, la société Mini-Prix.

En effet, les éditeurs ont pour mission de concevoir des manuels scolaires de qualité, au contenu pédagogique reconnu et de les fournir au meilleur prix, surtout dans le cadre d'un partenariat Nord Sud. Une fois les manuels scolaires adoptés, le rôle de l'éditeur se poursuit en préservant les droits des auteurs nationaux, des partenaires de l'éditeur et en luttant, par tous moyens, contre le piratage.

La collaboration exemplaire entre Mme Kama-Niamayoua, ministre de l'enseignement primaire et secondaire chargée de l'alphabétisation et les deux coéditeurs, a permis de régler cette affaire aux mieux des intérêts de l'école congolaise. Ainsi, force est restée au droit.

Congo-Syndical

Le président de la C.s.t.c insiste sur la rétrocession des 12,5% aux agents des médias

Le président de la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), M. Michel Souza, s'est dit déterminé, le 17 mars, à Brazzaville, à poursuivre les discussions avec le gouvernement, pour le rétablissement, dans les plus brefs délais, des 12,5% amputés sur les salaires des professionnels de l'information, en 1994. «C'est, simplement, une injustice sociale faite aux hommes des médias, lorsqu'on sait qu'ils travaillent les samedis, dimanches et même les jours fériés», a déploré M. Souza, au cours d'un point de presse consacré à la restitution des résultats des élections professionnelles, publiés, officiellement, le 28 février dernier, dans la capitale. Il n'y a pas de raison qu'on puisse vous priver, injustement, ces 12,5%, car ils sont consécutifs à la réduction du temps de travail dans l'administration publique avec la suppression de la journée de samedi qui ne concerne pas, pourtant, les hommes des médias, a-t-il insisté. (A.C.I)

Grande commission mixte Congo-Bénin

De nouveaux accords pour raffermir la coopération entre les deux pays

Placée sous le signe du raffermissement des liens d'amitié, de coopération et de fraternité existant entre les Républiques sœurs du Congo et du Bénin, la deuxième session de la commission mixte Congo-Bénin a eu pour cadre le palais du parlement de Brazzaville. Les travaux, qui se sont déroulés du 21 au 23 mars 2007, en présence du ministre à la présidence, chargé de la coopération, de l'action humanitaire et de la solidarité, Charles Zacharie Bowao et de son homologue béninois, Albert Agossou, ministre délégué, chargé de l'intégration africaine et des Béninois de l'extérieur, ont été axés sur les négociations et la signature de nouveaux accords, ainsi que sur l'identification de nouveaux domaines de coopération et la mise en place d'un programme biennal de coopération 2007-2009.



Albert Agossou



Zacharie Bowao

Cette session a permis aux deux Etats de procéder à la revue de leurs relations bilatérales et d'explorer les voies et moyens pour leur donner une impulsion nouvelle. C'est pourquoi, au terme des travaux de la deuxième session de la commission mixte Congo-Bénin, les deux parties ont signé huit accords portant sur la coopération instituant la commission mixte entre les deux pays, afin qu'elle se tienne tous les deux ans; sur le séjour des Béninois et des Congolais dans l'un et l'autre pays; sur l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, l'économie, les finances, le commerce, la sécurité...

La tenue de cette session obéit aux décisions pertinentes prises par les deux chefs d'Etat du Congo et du Bénin, leurs excellences Denis Sassou Nguesso et Thomas Boni Yayi, à Brazzaville, le 24 avril 2006, en vue de porter la coopération au niveau des ambitions légitimes des deux peuples, vu de l'importance des flux commerciaux et migratoires entre les deux pays, comme énoncé dans le communiqué conjoint publié à l'issue de ces assises. Dans ce con-

texte, les deux chefs de délégation, les ministres Bowao et Agossou, tout en se réjouissant de l'existence du cadre juridique dynamique qui régit les relations bilatérales et de la mise en œuvre globalement satisfaisante du programme de coopération adopté lors de la première session de la commission mixte de coopération bénino-congolaise en juillet 1984, ont, par ailleurs, reconnu la nécessité de consolider et de diversifier ces relations bilatérales.

Faisant un tour d'horizon de la situation économique internationale, et singulièrement celle du continent africain, les deux chefs de délégation ont mis un accent particulier sur l'intérêt des pays africains à renforcer leur adhésion et leur engagement vis-à-vis du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), programme de développement ambitieux, mais réaliste qui est, en somme, une traduction de la détermination et de la disponibilité du continent à promouvoir, de façon harmonieuse, le développement économique et social de l'Afrique, et à consolider en les rentabilisant au

mieux, les relations de coopération de l'Afrique avec ses partenaires extérieurs. Ils ont, également, eu de plus larges consultations sur d'autres questions d'intérêts communs. Les deux parties ont convenu de tenir la troisième session de la commission mixte bénino-congolaise en 2009 au Bénin. La date sera arrêtée ultérieurement entre les deux gouvernements par voie diplomatique.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre Agossou a assuré la disponibilité des autorités béninoises à garantir la mise en œuvre effective des stratégies de développement adoptées à Brazzaville, tout en indiquant que les Républiques du Bénin et du Congo se sont attachées à consolider les acquis de leur coopération et à définir les nouvelles orientations qui se résument à travers les différents accords réactualisés et signés.

Dans son mot de clôture, le ministre Charles Zacharie Bowao a invité les experts des deux parties à tout mettre en œuvre, en vue de traduire, dans les faits, les conclusions de ces assises. Il a

estimé que le rendez-vous est ainsi pris sur le terrain. Et que le point se fera au moment opportun. Le ministre Bowao a aussi exprimé la satisfaction du gouvernement congolais, pour la qualité des échanges et la pertinence des résultats auxquels les deux parties sont parvenues, illustrant en effet, que les conclusions de ces assises reflètent la volonté des présidents Sassou Nguesso et Boni Yayi qui ne cessent d'œuvrer pour réaffirmer les liens d'amitié entre les deux pays. Rappelons qu'au cours de son séjour à Brazzaville, le ministre béninois Albert Agossou a eu des entretiens avec son homologue congolais et avec d'autres membres du gouvernement, notamment le premier ministre Isidore Mvouba, à qui il a transmis un message d'amitié et de solidarité du président du Bénin, à son homologue et frère du Congo. Il sied de signaler que les premières initiatives de coopération entre le Congo et le Bénin ont été lancées en 1978.

Pascal-AZAD DOKO

Premier régiment blindé des Fac à Brazzaville

Double cérémonie de port de galon et de don de sang

Dans le cadre des rites et traditions des F.a.c (Forces armées congolaises), un cérémonial de port d'insignes de grades pour les promus du premier et deuxième trimestre 2007, a été organisé mardi 10 avril 2007, au premier régiment blindé des F.a.c (de la zone militaire de défense n°9), à Mpila, Brazzaville. Au cours de ce cérémonial qui s'est déroulé sous les auspices du colonel-ingénieur Noël Victor Oyoubu, commandant du groupement urbain territorial de Mpila et du premier régiment blindé, 44 officiers et sous-officiers ont été promus. Il s'agit de 3 commandants, de 7 lieutenants, d'un adjudant-chef, de 5 adjudants et de 28 sergents-chefs.

Livrant son message à cette occasion, le colonel-ingénieur Noël Victor Oyoubu a exhorté les nouveaux promus à augmenter leur rendement professionnel, pour servir l'armée et la République dignement. «Ils ont, désormais, de très lourdes responsabilités qui consistent à conduire les troupes à bon escient au quotidien. Nous avons demandé que les militaires qui viennent d'être promus puissent respecter le mot d'ordre du président de la République, chef suprême des armées, qui consiste à plus d'ardeur, de rigueur et d'abnégation au travail, pour cette

année 2007. Et pour cette année 2007, la Force publique à un objectif majeur, c'est celui de sécuriser les élections qui vont avoir lieu, dans quelques semaines, dans notre pays», a-t-il dit.

Visiblement ému comme l'ensemble de ses frères d'armes promus, le commandant Georges Bazébizanza a fait savoir que le galon est le résultat d'un excellent travail fourni et de la discipline. «Ce n'est qu'une récompense après un travail bien accompli. Le grade, dans l'armée, c'est d'abord la discipline. C'est la deuxième phase de ce que nous appelons, dans

Le colonel-ingénieur Noël Victor Oyoubu



l'armée, récompense. Ces récompenses sont opposées à la punition. Parmi ces récompenses, il y a ce qu'on appelle l'avancement et cet avancement est annuel», a-t-il dit. En guise de conseils à ses frères d'armes non promus, il leur a demandé de ne pas se décourager et d'accomplir pleinement les conditions de durée. Il faut rappeler que ce cérémonial était précédé d'une opéra-

tion de don de sang destiné aux malades militaires et civils de l'hôpital central des armées, dans le cadre de la solidarité de l'armée aux malades. Et cela rentre dans la foulée des festivités marquant l'anniversaire des blindés, la Saint-Georges, prévu pour le 21 avril prochain, et dont les festivités ont été lancées le 5 avril dernier.

Alain Patrick MASSAMBA

Trésor public

Lever la contradiction sur la dénomination trésorier payeur général

Le texte législatif et réglementaire à la loi n°01/2000, du 1er janvier 2000, portant loi organique relatif au régime financier de l'Etat, précise bien les dénominations entre celle du trésorier payeur général et le directeur général du trésor public. Cette loi constitue la référence fondamentale de la finance publique congolaise.



Remy Mateky

La première appellation et celle à laquelle nous sommes habitués, est stipulé dans le décret n°2000-187 du 10 août 2000, en son article 38: «Les comptables directs du trésor exécutent, sous l'autorité du trésorier payeur général qui est le comptable principal du budget de l'état, toutes les opérations des recettes et des dépenses du budget général et le budget de tous autres organismes publics dont ils sont comptables». De même, l'article 57 dit: «Les lois des finances sont notifiées au trésorier payeur général, en sa qualité de comptable principal du budget de

l'Etat». De par l'article 38 du décret n°2000-187 du 10 août 2000 ou de l'article 57 de la loi n°1-2000 du 1er février 2000.

Il est démontré que le trésorier payeur général est le comptable principal du budget de l'Etat. La difficulté est que, présentement, nous faisons état de l'appellation de Directeur général du trésor public. Cette nouvelle dénomination, qui est tout à fait contraire à l'appellation habituelle, n'est pas conforme aux textes législatifs et réglementaires. Les lois des finances sont, généralement, notifiées au trésorier payeur général. Mais, avec la nouvelle dénomination, on se demande à qui les lois des finances vont-elles être notifiées?

Tout décret, arrêté et note de service doit être pris en rappelant, expressément, la quintessence de la loi organique. A mon avis, le décret 2003 portant attribution et organisation de la direction générale du trésor est non seulement illégal, mais encore irrégulier, du point de vue réglementaire. Le décret sur l'appellation des directions générales du trésor ne fait pas référence à la loi organique, ni aux textes d'application de cette loi. Cette appellation n'est, donc, pas conforme aux dispositions du décret n°2000-187 du 10 août 2000 portant règlement général sur la comptabilité publique, notamment en ses articles 38 et 39 qui stipulent que les comptables directs du trésor sont:

- le trésorier payeur général;
- les payeurs auprès des ambassades;
- les trésoriers payeurs régionaux (départementaux);
- les receveurs et les percepteurs.

La circulaire n°018-2003 du 17 janvier 2003, du président de la République, consacre bien l'application du trésor public. Par conséquent, il faut lever cette contradiction, en consacrant la seule appellation de «trésorier payeur général», comme l'indique la loi.

Remy MATEKY
Inspecteur Principal du Trésor

(Suite de la page 10)

politiques, car le parti politique est l'instrument de la conquête du pouvoir, une conquête pacifique. C'est, également, le lieu où la femme doit faire prévaloir ses droits politiques. Et c'est en connaissant ses droits politiques que la femme peut être candidate ou électrice».

Pour Mme Véronique Kouta, «La femme congolaise doit, réellemment, s'impliquer et surtout s'engager, effectivement, dans la lutte que nous menons. Celle de pouvoir être représentée comme il se doit dans toutes les sphères des activités, notamment: gouvernement, assemblée générale, sénat...»

Dans son exposé, M. Bienvenu Parfait Matsala, un des orateurs, a cité les bases juridiques et morales de l'engagement politique des femmes congolaises. Il s'agit, entre autres, de la Constitution du 20 janvier 2002, article 8; de la loi n°021-2006 du 21 août 2006, sur les partis politiques, articles 8; du code de la famille, article 798, (la femme a les mêmes droits que l'homme, dans les domaines de la vie privée, politique et sociale); du pacte international sur les droits civils et politiques (droits fondamentaux de l'homme; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948).

Par ailleurs, les femmes ont contesté les 15% de quotas que le gouvernement de la République leur a donné. Mais, elles proposent 30%, afin de leur permettre de s'exprimer dans toutes les sphères.

Pascal NGALIBO-YALA.

Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts

«Nous avons besoin des propositions et critiques du public pour avancer»

Du 7 au 14 juillet prochain, Brazzaville va, de nouveau, vibrer aux sons et rythmes de la musique africaine et de la diaspora, à l'occasion de la 6ème édition du Fespam (Festival panafricain de musique). Un événement que nombreux ont cessé de regarder, essentiellement, comme une manifestation culturelle, car le Fespam est devenu un véritable enjeu politique et économique, avec ce qu'il suscite comme tensions, agitations et insatisfactions en milieu artiste. Nous nous sommes rapprochés de Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, qui, dans l'interview qu'il nous a accordée, parle de la nouvelle orientation qu'il a donnée à cet événement culturel leader.

* Monsieur le ministre, il y a quelques jours, les 15 et 16 mars précisément, le Fespam était face au public, à travers les journées portes ouvertes. Une démarche originale n'est-ce pas?

** Les Latins disaient: «Vox populi, vox dei» (la voix du peuple, c'est la voix de Dieu). Fidèles à nous-mêmes, nous avons estimé que dix ans après l'organisation de sa première édition, le Fespam avait besoin d'une petite cure de jouvence. Et, il nous a paru de bonne inspiration de nous arrêter un instant, de regarder dans le rétroviseur le chemin parcouru, de scruter l'horizon devant nous, d'ouvrir davantage nos portes au grand public, d'être davantage à l'écoute des ar-

tistes, de leurs promoteurs et de leurs producteurs, de mieux prendre en compte leurs critiques et suggestions. Et de tout mettre en oeuvre pour combler les attentes à la fois exigeantes et légitimes des mélomanes africains.

* Excellence, on a, dans les faits, plutôt constaté que ces portes ouvertes ont donné lieu à de véritables Etats généraux de la culture congolaise. N'avez-vous pas regretté l'initiative? Autrement, quels enseignements avez-vous tirés de cette grand-messe culturelle?

** Bien au contraire! C'était notre objectif. Nous voulions d'un débat franc, sincère et responsable. Il était impor-

Jean-Claude Gakosso



tant que soit redit devant les artistes du pays d'accueil, ce qu'est le Fespam, mais aussi ce qu'il n'est pas. Il a, par exemple, été dit que le Fespam n'est ni fête foraine congolaise, ni carnaval ndombolo entre les deux Congo. Il a, également, été dit que le Fespam est le lieu de la célébration de la fraternité et de la diversité culturelle. Donc, il ne peut y avoir de place pour la xénophobie. Il était aussi im-

portant que soient reprécisés les objectifs assignés au Fespam, par ses pères fondateurs; que soient vulgarisées les instructions du président de la République qui, comme vous le savez, est le principal soutien du Fespam. Les débats étaient, certes, très animés, voire passionnés, mais je crois qu'ils ont été responsables? de bout en bout.

* Parlons, justement, du Fes-

pam dont la 6ème édition va se tenir du 7 au 14 juillet prochain, avec, cette fois-ci, une thématique des plus engagées. Qu'est-ce qui a conduit au choix de ce thème?

** Dix ans après l'organisation de sa première édition, le Fespam a voulu qu'un tribut particulier soit rendu aux pères des indépendances et à toutes les figures emblématiques de l'histoire moderne de l'Afrique qui, par leurs idéaux, leurs actions et leur engagement, ont rendu aux peuples africains respect et dignité. Vous conviendrez avec moi, sans doute, que de tous ces personnages, c'est Nelson Mandela (qui a, pour nous, la chance d'être encore en vie), qui aura incarné le rêve de rédemption de toutes les communautés noires du monde. Par sa vie exemplaire, son exigence de liberté, sa constante détermination, son refus de toute compromission, son sens du pardon et sa foi en l'Homme. Je crois qu'il personnifie, aux yeux des peuples de la terre entière, ces valeurs de civilisation qui se déclinent en termes de dialogue des cultures, de tolérance mutuelle, d'acceptation de la différence, de pardon, d'égalité et de fraternité.

En tout cas, la VIe édition du Fespam, que soutiendra l'en-

semble des peuples du continent -je n'ai aucun doute à ce sujet- lui réservera un vibrant et solennel hommage.

* Vous parlez de Nelson Mandela. Sera-t-il à Brazzaville, en juillet prochain?

** Nelson Mandela est, aujourd'hui, une icône vivante. Mais, il n'a plus vingt ans. A vrai dire, il porte le poids de son âge et se déplace très peu. Il ne peut plus marcher sans être soutenu. Alors, le Comité de Direction du Fespam a pensé qu'il valait mieux aller lui rendre hommage à demeure, dans la ville de Cape Town, où il vit, aujourd'hui. C'est, exactement, ce que nous avons fait, en 2005, lorsqu'il s'est agi de rendre hommage à Aimé Césaire. Ils sont, aujourd'hui, tous deux, dans des âges canoniques devant lesquels on ne peut que s'incliner.

* Abordons un peu l'aspect lié aux préparatifs, car celui-ci figure au premier rang des griefs qui vous sont souvent faits. Où en sont les choses, à trois mois de l'événement?

** Les préparatifs vont bon train, l'équipe du commissariat général est à pied-d'oeuvre, depuis près de huit mois. Elle attend, comme tout le monde, d'entrer en possession de son budget, pour concrétiser le chronogramme qu'il a retenu et qui comprend, entre autres choses, la signature de contrats, le lancement officiel des préparatifs, la sélection des groupes, la mise en place de la logistique.

(Suite en page 13)

Concert rétro sur la rumba «Odemba», à Brazzaville

Pour un retour à la rumba congolaise originelle

Lutumba Simaro, Jeannot Mombega, Verckys Kiamuangana, Ndombe Opetum, Jean-Serge Essous, Edo Nganga, Célestin Kouka, Nino Malapet, Max Massengo, Guy Léon Fylla, Michel Boyibanda, Céli Bitsou. Tels sont, entre autres, têtes couronnées de la musique des deux rives du fleuve Congo qui évolueront sur une même scène, mardi 1er mai 2007, au restaurant-bar «La Congolaise», à Mpila (Brazzaville). A l'occasion du «Concert rétro sur la rumba congolaise, dite Odemba». Une initiative née de la concertation entre Lutumba Simaro, Léon Alfred Opimbat, Jean-François Ndengué, et Charles Alain Obanga. Le dernier cité a animé une conférence de presse, samedi 7 avril 2007, à la Galerie Omenga, à Poto-Poto (3ème arrondissement de Brazzaville), pour annoncer l'événement.

Goupillé par Odemba Production, un nouveau label dont Charles Alain Obanga est le manager, ce concert mettra à l'honneur des artistes qui ont fait la pluie et le beau temps des orchestres comme l'O.K. Jazz, Les Bantous de la Capitale, Négro succès, S.b.b (Super Boboto), Vévé, Le Peuple. A ceux-ci s'adjoindront les membres des jeunes ensembles musicaux, tels que Bana Poto-Poto, C.f.a Odemba, Adjonson, Sacramento, Karaoké K.

Tous ces musiciens défendront les couleurs d'une sorte d'équipe nationale de musique des deux Congo, baptisée: orchestre «Fraternité Odemba». Parmi les invités, il y aura les orchestres Mongongo Jazz et Crapaud Jazz, composés, respectivement, d'hommes d'Etat congolais et d'épouses de quelques personnalités. Fait important à signaler: 10% des recettes générées par ce spectacle seront reversés à

l'artiste musicien Youlou Mabiala, qui n'a pas encore retrouvé le plein équilibre de sa santé, en France. A propos, justement, de ce chanteur hors pair, qui a marqué d'une pierre blanche l'histoire de la musique des deux Congo et dont on est sevré de nouvelles, Charles Alain Obanga a déploré le fait que celui-ci ne bénéficie pas d'assistance, encore moins sa famille. «Notre cher frère Gilbert Youlou Mabiala se porte mieux. Il est en train de poursuivre sa rééducation, donc son traitement qui nécessite beaucoup de repos. Mais, il faut qu'on se le dise, franchement, qu'il a besoin d'être soutenu, davantage assisté, tout comme sa famille. Et le fait que la famille ne bénéficie pas, ne jouit pas d'une assistance à la hauteur de ce que Youlou Mabiala ou sa famille aurait mérité, ne peut pas faciliter son rétablissement. Nous lancerons, ici, un appel, pour que nous soyons suivis dans notre démarche,



De g. à dr.: Jean-Serge Essous, Charles Alain Obanga, Max Massengo, Céli Bitsou et Souza Vangu.

que l'on puisse multiplier ce genre d'assistance, en direction de Youlou Mabiala et de bien d'autres, que l'on ne citerait pas ici», a-t-il dit. Quelle est, donc, la philosophie de ce show inédit? «Il est apparu, en toute évidence que la rumba congolaise, connue, à l'époque, sur l'appellation d'Odemba, semblait disparaître, pour faire place à un autre genre qui, en réalité, ne reflétait, nullement, ce que, à l'origine, la rumba constituait comme genre musical. Vous le savez, chers amis, que la rumba odemba, c'est un genre qui se dansait, généralement, en couple, de manière douce, de manière détendue. Et puis, on sortait de la piste moins transpirant, moins fatigué, que ce qui a été constaté, depuis quelques années. Voilà que les critiques ont été portées, à différents milieux, aussi bien dans ceux des chroniqueurs culturels que dans les milieux

des mélomanes, jusqu'à faire que pas plus tard qu'il y a de cela une décennie, à peu près, sinon bientôt, la production musicale placée sur le marché du disque a fini par nous mettre en face d'un concept nouveau. Il s'agirait, nous le dirions, aisément, du retour de la rumba congolaise véritable, la rumba congolaise exotique...», a expliqué, dans son mot liminaire, Charles Alain Obanga. Qui avait, à ses côtés, Jean-Serge Essous, Max Massengo, Souza Vangu, Céli Bitsou. Signalons que ce concert sera organisé en alternance, à Brazzaville et à Kinshasa. La deuxième édition aura lieu à Kinshasa, le 1er mai 2008. Pour ce qui est des répétitions, elles débiteront le 15 avril 2007, à 16h00, au bar Fai-gnonnd, à Poto-Poto.

Véran Carrhol YANGA

Papa Wemba

Monsieur l'«ambassadeur contre les mines»

Surnommé «roi de la rumba congolaise», le célèbre chanteur de la R.D.C (République Démocratique du Congo), Jules Shungu Pene Kikumba Wembadio, alias Papa Wemba, a été désigné «Ambassadeur contre les mines antipersonnel», par le M.a.g (Mines advisory group), une O.n.g (Organisation non gouvernementale) britannique, basée au Congo-Kinshasa. Un pays où plus de 850 personnes ont été tuées et plus d'un millier blessées par des mines antipersonnel, de 1998 à 2003.

La désignation du chanteur congolais comme «ambassadeur contre les mines antipersonnel» a eu lieu au cours d'une cérémonie, mardi 4 avril 2007, à Kinshasa. A l'occasion, justement, de la Journée internationale de lutte contre les mines.

Avec sa nouvelle casquette d'«ambassadeur contre les mines antipersonnel», Papa Wemba participera à une vaste campagne de sensibilisation des populations sur les risques liés aux mines en République Démocratique du Congo. Ceci, à travers des messages radiophoniques et télévisés, des affiches, et la diffusion de certaines de ses chansons, notamment celle qui a connu un succès planétaire, chantée avec la méga star britannique Peter Gabriel, intitulée: Show me the way (traduisez montre-moi le chemin).

Signalons que l'O.n.g Mines advisory group est installée en RDC, depuis 2004. Elle a pour champ d'action le déminage des régions affectées par les guerres, l'évacuation des engins non explosés. Elle sensibilise, aussi, les communautés sur les risques de ces engins de la mort.

C.E.



Papa Wemba

(Suite de la page 12)

* *Changeons de chapitre pour parler des autres pans de votre département. Qu'en est-il des fameux monuments du septennat? Est-ce que, comme bien d'autres projets, celui-ci serait abandonné au fond du tiroir?*

** Le projet des monuments du septennat est bel et bien inscrit dans «La Nouvelle Espérance». Il n'y a aucune raison qu'il subisse le sort funeste que vous semblez vouloir lui réserver. Vous savez, l'histoire a besoin de repères. Et, dans toutes les civilisations, les ouvrages d'architecture ou de sculpture, les monuments, pour tout dire, sont la trace de l'indispensable témoignage des hommes qui passent.

Donc, pour tout vous dire, les monuments du septennat sont, déjà, en cours d'exécution, une délégation est, tout récemment, rentrée de Corée, pour s'en assurer. Il s'agit, pour nous, de rendre un hommage à tous ceux qui ont milité pour ce Congo: Fulbert Youlou, Jacques Opangault, Massamba-Débat, Sony Labou Tansi, Létembet Ambily, Franklin Boukaka, Emile Biayenda, etc. Outre les bustes aux grands hommes, il est aussi prévu des monuments historiques.

* *Que dites-vous au sujet du palais de la culture dont on attend toujours la pose de la première pierre, Monsieur le ministre?*

** Le palais de la culture de Brazzaville est devenu notre obsession. Ce palais abritera le siège du Ministère de la culture (enfin!), mais aussi celui du Fespam. Un protocole d'accord a, déjà, été signé avec une société chinoise, la même qui construit le siège du Ministère des affaires étrangères. D'ailleurs, le site a déjà été choisi, de commun accord avec les autorités municipales de Brazzaville. Le



De g. à dr.: J.-C. Gakosso, J.-B. Tati Loutard, Christianne Tobira et François Ibovi, pendant le Fespam 2005.

Ministère du plan et le Ministère de la culture et des arts prévoient une insertion budgétaire, dès l'année prochaine.

* *La France a ses prix littéraires: le Renaudot, le Goncourt, le Femina, etc. Le Congo, connu pour la fécondité de ses écrivains, n'a rien. N'est-ce pas un paradoxe, Monsieur le ministre?*

** Vous avez, en partie, raison. Notre petit Congo est, effectivement, une grande nation littéraire. La preuve la plus éclatante est ce Renaudot récemment attribué à un des nôtres, Alain Mabanckou, pour ses «Mémoires de porc-épic». Mais, vous savez bien que le prix a un prix à payer. Et c'est là que le bat blesse un tout petit peu. Là est, en réalité, notre difficulté. Nous n'avons pas encore réussi à persuader nos amis en charge des finances publiques que la littérature mérite que lui soit dite une grand-messe.

Nous espérons que, à force d'arguments, nous finirons par ressusciter, par exemple, le Prix du président de la République pour les arts et lettres. C'est un effort collectif.

* *Avez-vous l'impression, Excellence, que certains arts ont du mal à décoller dans notre pays? Allusion faite au cinéma, par exemple? Une journée spéciale ne serait-elle pas une occasion pour recueillir, là aussi, les propositions les plus constructives?*

** Sans faire dans la démagogie, honnêtement, que peuvent faire les vœux pieux, sans argent, dans un domaine comme celui-là? Permettez-moi d'expliquer à vos lecteurs qu'il ne s'agit pas de simple projection de film dans une salle, mais de production. Or, depuis la Conférence nationale souveraine, le pays a fait des choix nouveaux, en optant pour le libéralisme. Il revient aux privés, comme pour d'autres secteurs, d'investir dans le cinéma. L'Etat crée les conditions. Mais, nous soutenons toutes les bonnes initiatives. Il y a, à peine, un mois, nous avons envoyé une délégation au Fespaco de Ouagadougou, qui a, d'ailleurs, été reçue par le président Compaoré, et notre gouvernement a, activement, soutenu -je pèse bien mes mots- Mme Haidara-Yoka dont le film était dans la sélection officielle.

* *Après La nouvelle presse congolaise et Ntessa Daliens et la sublime épopée des Grands Maquisards, à quand le prochain titre? La plume a-t-elle séché?*

** J'espère que non. Au contraire, depuis la parution des ouvrages que vous citez, ma plume s'est encore nourrie de beaucoup d'autres choses. Mais, vingt fois, j'ai pris la ferme résolution de me remettre à l'écriture, vingt fois le service public m'a rappelé à son devoir. J'ai au moins deux ouvrages en chantier, en ce moment. Soyez rassuré, un jour, je reprendrai bien langue avec Phébus!

* *Enfin, quel regard portez-vous sur la presse congolaise d'aujourd'hui? Question à l'enseignant de communication.*

** La presse congolaise est, aujourd'hui, l'un des parangons de la liberté d'expression sur notre continent. J'en suis d'autant plus heureux que j'ai, modestement, participé au combat pour sa liberté. En amont comme en aval. En amont, j'ai contribué à tant de formations universitaires, au profit des jeunes. En aval, j'étais conseiller en communication du chef de l'Etat, François Ibovi était au gouvernement, nous avons codifié dans un texte de loi, l'abolition de toute censure et de tout emprisonnement, pour délit d'opinion, ce qui fait de notre presse un paradigme de liberté. Je crois que le Congo a, aujourd'hui, un long avenir d'avance sur beaucoup de pays et pas seulement en Afrique. Enfin, je crois que l'inauguration prochaine de la Maison de la Radio et de la Télévision arrimera, sans aucun doute, notre presse aux choses de la modernité. Elle ouvrira, forcément, une ère nouvelle dans notre pays.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Musique

Pierrette Adams séjourne à Impfondo

Du 10 au 15 avril 2007, la ville d'Impfondo, dans le département de la Likouala, vibre au rythme du F.i.p.a.c (Forum international des peuples autochtones des forêts d'Afrique centrale). Un événement auquel le bi-hebdomadaire *La Semaine Africaine*, pourtant invité officiellement, ne prend pas part, comme, d'ailleurs, plusieurs organes de la presse nationale. Et pour cause: mardi 10 avril, jour de départ du ministre Henri Djombo et de la pléthorique délégation, il n'y avait plus de places dans l'avion. Et même l'avion cargo, dans lequel on a voulu confiner les reporters de la presse locale affichait complet!

Il n'empêche, au nombre des invités de marque de cette grande rencontre organisée par le Ministère de l'économie forestière, département dirigé par Henri Djombo, figure la chanteuse congolaise Pierrette Adams. Qui, peu avant son départ, à Impfondo, a bien voulu se prêter aux questions de *La Semaine Africaine*, au salon d'honneur de l'aéroport international Maya Maya, bandé. Au menu de l'interview à paraître dans notre prochaine édition: les démêlés de l'artiste avec la justice ivoirienne et, bien entendu, «Coma profond», son dernier album, paru en mars dernier.

V.C.Y.

Un centre d'études et de formation...

(Suite de la page 7)

Sans justice, il y a des risques de rupture de paix. Et sans paix, la joie n'est pas possible. La paix est si importante que dans les béatitudes, il est écrit que «ceux qui oeuvrent pour la paix seront appelés fils de Dieu». L'homme étant créé à l'image de Dieu, seuls, des faiseurs de paix peuvent attester de leur humanité. Contribuer à la rupture de paix, c'est prouver que l'on possède, au-dedans de soi, plus d'animalité que d'humanité. Mais, cela ne peut être clair que si l'on a une vision chimique de la paix. Sans une telle vision, la paix peut se contenter d'être un simple mot, comme tous les autres mots que l'on prononce sou-

vent sans en comprendre leur vraie signification et leur charge psychologique. Comme le disait le Premier Président de la Côte d'Ivoire, la paix ne doit pas être un mot, mais un comportement. Ainsi, au moment où l'on chemine, inexorablement, vers la sensible période de l'organisation des élections, chaque personne doit prouver, par ses paroles, par ses écrits, par ses attitudes et par son comportement global qu'elle est bien au service de l'intérêt supérieur du pays dont le premier besoin est la paix sans laquelle le rêve de bien être général n'est qu'une illusion.

Jean-François OBEMBE
Politologue

OFFRE D'EMPLOI

Banque de la place à vocation Internationale recherche

Poste: Comptable confirmé

Missions: En étroite collaboration avec le chef Comptable, participe à la gestion des données bancaires, contrôle les ajustements comptables et assure le suivi des provisions.

Il contribue, activement, aux reportings mensuels, auprès des autorités de tutelle et à l'établissement des états de synthèse.

Age: 30 à 40 ans.

Profil: Minimum Bac + 4.

Spécialité: Comptabilité, Finance, Fiscalité.

Expérience: 2 à 5 ans.

De préférence en cabinet ou dans un établissement financier.

La connaissance de l'environnement bancaire serait un atout important.

Compétences connexes:

- Rigueur, esprit d'analyse;
- Efficacité;
- Expérience de management et du travail en équipe;
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word...).

Bien vouloir nous faire suivre CV, avec coordonnées téléphoniques et adresse postale fiable, à l'adresse ci-après:

cv.comptable@yahoo.fr

Date limite de réception des candidatures:
vendredi 27 avril 2007, à 12h30.

APPEL A CANDIDATURE

Recherche Expert Administration Finance de programmes Union Européenne

Bureau International recherche, dans le cadre d'un appel d'offre de l'Union Européenne dans le secteur de l'environnement, un expert Congolais disposant:

- d'une formation supérieure en comptabilité-gestion;
- de plus de cinq ans d'expérience en gestion de programmes internationaux;
- d'au moins une expérience réussie en gestion-administration de programmes financés par l'Union européenne sur le budget FED;
- d'une maîtrise des procédures FED 8^{ème} et 9^{ème} FED. Les candidats n'ayant pas d'expérience FED ne seront pas retenus.

Durée du projet: 3 ans

Disponibilité: à partir de juillet 2007

Le candidat doit transmettre, par e-mail, son CV et les honoraires souhaités par an, à l'adresse suivante:

David.demonbrison@brl.fr (sans lettre de² motivation; un CV suffira).

COTECNA**COMMUNIQUE
DE PRESSE***A l'attention des Opérateurs Economiques*

Nous rappelons à l'ensemble des opérateurs économiques du Congo que la société COTECNA est représentée sur les 5 continents, soit par des bureaux Cotecna, soit par des agents affiliés.

A ce titre, nous sommes, donc, aptes à effectuer toutes inspections de marchandises, quel que soit le pays de provenance.

Ainsi, nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de nos bureaux de Pointe-Noire et Brazzaville, pour toutes autres informations que vous jugerez utiles d'obtenir, de notre part.

Pour information, veuillez trouver, ci-après, les coordonnées de nos bureaux en Chine et à Dubaï:

*DUBAI

UNITED ARAB EMIRATES
COTECNA INSPECTION S.A.
Dubai Branch; Dubai Real

Estate; Centre Adjacent to Capitol Hotel
Third Floor, Flat N°308 - P.O. box: 73243 - DUBAI
Tel: 00971 4 3455 002 - Fax: 00971 4 3455 003

E-mail: cotecna.dubai@cotecna.ae

*CHINE

COTECNA INTERNATIONAL TRADE
CONSULTING SHANGHAI LTD.

Fang Road,

Adresse: Suite 2101, No. 989

Dong Road

Zhong Da Square, Pu Dong Xin Qu

Direct: 0086-21-50586184

Téléphone: 0086-21-6867-2300 Ext. 306

Fax: 0086-21-68672311/68671955

E-Mail: annie.cao@cotecna.com.cn

Fondé en 1974, le Groupe COTECNA offre, dans le cadre du commerce international, de nombreux services d'inspection, de sécurité et de certification de standards de qualité. Cotecna est pionnier dans des domaines tels que la gestion du risque, l'inspection à destination et l'intégration de projets scanners. Cotecna propose, également, des programmes de modernisation des douanes, l'assistance pour la vérification de la valeur douanière, des solutions pour la sécurité dans les échanges commerciaux, ainsi que des inspections commerciales. Pour une description détaillée de nos services, veuillez consulter notre site: www.cotecna.com. Le Groupe Cotecna compte environ 4 000 employés et agents spécialisés, répartis dans un réseau mondial de près de 100 bureaux et gère 14 contrats d'inspection gouvernementaux.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

ANNONCE LEGALE N° 65

Suivant réquisitions reçues par la Directrice de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'Etablissement des titres fonciers est en cours: Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° de réquisition	Références Cadastreales	Quartiers	Arr.	Requérants
4705 du 20.02.07	Sect.AT bloc-P11e 36 sup. 360,00m ²	Otier Inzouli, 36 rue Bikanka Mfilou	7	Mr MAYIKA Gabriel
4766 du 09.03.07	Sect.P13 suite bloc 66 P11e 9 sup. 460,60m ²	08, rue Koussouassissa Moukondo Mfilou	7	Association Orphelinat Joseph Gaston Celeste
4772 du 13.03.07	Sect.P13 bloc 83 P11e 1 sup. 917,28m ²	Quartier Moukondo M.	4	Mr VINZOU Adrien Bernabé
4758 du 08.03.07	Sect.P1 bloc 5 P11e 6 sup. 410,00m ²	33, rue Mbochis Poto-Poto	3	Mr MVINZOU Philemon
4759 du 08.03.07	Sect.P1 bloc 4 P11e 12bis sup. 348,50m ²	29, rue Mbochis Poto-Poto	3	Mr MVINZOU Philemon
4683 du 09.02.07	Sect.BD bloc-P11e 3 sup. 400,00m ²	Linengué n°16 Mfilou	7	Mme KOUROU ANDE Noncy Aubière
MorcellemTF2250	Sect.T bloc-P11e 173bis sup. 860,16m ²	Zone Industrielle Mpila	5	Mr ITOUA Paul
4056 du 09.10.06	Sect.P7 bloc-P11e 2197 sup. 499,27m ²	2197, rue de la Barrière Plateaux des 15 ans	4	Mr KOSSO Alain Bruno C.
4521 du 05.12.06	Sect.P10 bloc 91 P11e 13 sup. 223,30m ²	149, rue Manguengue Mougali	5	Mme ITOUA Clarisse
4771 du 13.03.07	Sect.P16 bloc-P11e 2bis sup. 190,00m ²	110bis, rue Loukolela Talangai	6	Mme ITOUA Yvette
4588 du 10.01.07	Sect.P14 bloc-P11e 1 sup. 537,85m ²	72, rue Ngania Talangai	6	Mr ITOUA OLONGO Marc Alphonse
4776 du 14.03.07	Sect.AT1 bloc-P11es 19-21 sup. 759,70m ²	Rue Mpoui Damien Mougali	4	Mme BISINDOU Edwige Chantal
4706 du 20.02.07	Sect.C3 bloc 151 P11e 20 sup. 372,40m ²	1730, avenue de l'OUA Makélékélé	1	Mme NZOBADILA Elisabeth
4556 du 21.12.07	Sect.-bloc-P11e-sup. 37.500,00m ²	PK 15 Impfondo	-	Les filles de la Charité de Saint Vincent de P.
4622 du 24.01.07	Sect.P5 bloc-P11e 62ter sup. 102,02m ²	62ter, rue Bakoukouyas Poto-Poto	3	Madame FILA Sidonie
4604 du 18.01.07	Sect.P5 bloc 49 P11e 2 sup. 366,85m ²	78, rue Lénine Ouenzé	5	Madame GOMA Gisèle Olga Rachel
4795 du 26.03.07	Sect.P4 bloc 117 P11e 2 sup. 439,92m ²	28, rue Bomitabas Mougali	4	Mr LOULENDO BATIKA Albertin
4778 du 15.03.07	Sect.AQ bloc-P11e 5 sup. 456m ²	Rue Matadi quartier Indzouli Mfilou	7	Mr MISSENGUE LOUBAKI Vivian
4816 du 30.03.07	Sect.P9 bloc 185 P11e 9 sup. 364,70m ²	215, rue Gamboma Ouenzé	5	Mr DIAKOUNDILA MOUINYMIO Romain
4726 du 27.02.07	Sect.P9 bloc 176 P11e 4 sup. 215,10m ²	243, rue Mayama Ouenzé	5	Madame NGALA NGAKOSSO Marie Brigitte
4798 du 26.03.07	Sect.P10 bloc 136 P11e 11 sup. 382,91m ²	61, rue Linzolo Ouenzé	5	Mr GAGNON Louis Patrice et Enfants GAGNON
4483 du 23.11.06	Sect.P4 bloc 90 P11e 5 sup. 269,61m ²	16, rue Lénine Poto-Poto	3	Mr KIMPOLO Alder Berthanche
4484 du 23.11.06	Sect.PA bloc-P11e 193 sup. 348,40m ²	Quartier Batignoles Mougali	4	Mr KIMPOLO MPOUNA
4775 du 13.03.07	Sect.D bloc-P11e-sup. 2.216,00m ²	Djambala centre ville	-	Mr NGAYINO MBOUELE Ferlez
4781 du 15.03.07	Sect.PA bloc 63 P11e 2 sup. 427,54m ²	10, rue Mfoa Poto-Poto B/ville	-	Mme YORO AWA Thiam
4557 du 22.12.06	Sect.P15 bloc-P11e 2bis sup. 191,66m ²	Rue Ndolo 23bis Talangai	6	Mr MBOUSSA Nicaise et MBOUSSA Ornella D.
4802 du 27.03.07	Sect.AS bloc-P11es 3 et 8 sup. 800,00m ²	Otier Moussosso Poto-Poto Djoué M/klé	1	Mr BATAMIO Noël

Au-delà d'un délai de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Le Directeur de la Conservation
des Hypothèques et de
la Propriété Foncière Regina Nicole
YOKA-OKANDZA

Fait à Brazzaville,
le 06 AVRIL 2007



Départ des Diables-Rouges juniors en France

Un gros point d'interrogation!

Leurs visas de quarante-dix jours en poche, les Diables-Rouges juniors devraient embarquer, vendredi 13 avril 2007, dans le vol d'Air France, à destination de Paris, avant de rallier la ville d'Auxerre, où sera basé leur camp d'entraînement. Pour le début de la longue campagne de préparation du rendez-vous mondial du Canada, qui les mènera, tour à tour, en France, au Brésil, en République Tchèque. Cette date est-elle maintenue? Gros, comme un ballon, est le point d'interrogation.

La certitude de mettre à exécution la feuille de route d'Eddie Hudanski, l'entraîneur de nos moins de 20 ans, est devenue incertaine. Parce qu'à deux jours du départ, pour la France, il n'y avait ni billets d'avion, ni ordre de mission, pour les dix-neuf joueurs retenus pour cette campagne de préparation, le staff technique et les autres membres de la délégation congolaise. Pour tout dire, au moment où nous bouclons, l'incertitude règne au Centre de formation de football, gîte des Diables-Rouges juniors.

Ceux qui délient le cordon de la bourse se seraient-ils assis sur le dossier des Diables-Rouges juniors? Le trésor public ne serait-il plus liquide? Dans l'affirmative, tout sera foutu. Cela est congolais. En France, il est programmé deux matches amicaux, négociés depuis le 24 février dernier. Le premier, le 18 avril 2007, contre Auxerre; le deuxième, six jours plus tard,



Les Diables-Rouges juniors sont dans l'incertitude.

dans la banlieue de Lyon, contre l'équipe de France des moins de 20 ans. Imaginez le désagrément que l'annulation de ces rencontres pourrait causer aux dirigeants de la F.f.f (Fédération française de football) et à ceux du club bourguignon, Auxerre. Toutefois, on s'accroche au Trésor public, comme à une mamelle, dans l'espoir que la situation sera débloquée dans un court délai.

La préparation des Diables-Rouges juniors se poursuivra au Brésil. Où ils sont attendus le 11 mai. Pour affronter, à deux reprises, les 23 et 26 mai, Sao Paulo FC. Dernière étape de leur long voyage d'affûtage: Prague, en République Tchèque. Comme en France et au Brésil, ils y joueront deux matches-tests, les 3 et 6 juin, contre la sélection tchèque des moins de 20 ans, avant leur retour, à Braz-

zaville, le 8 juin.

Le départ pour le Canada est prévu le 18 juin. Où les Diables-Rouges pourraient livrer un dernier match, contre les Etats-Unis, le 25 juin, à Edmonton, avant leur premier match de coupe du monde. Avec pour objectif: franchir le premier tour, selon Eddie Hudanski. Qui reconduira, vraisemblablement, le groupe qui a offert au Congo la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans.

Cependant, la porte n'est pas fermée à d'autres talents qui pourraient taper dans l'œil d'Eddie. Déjà, Itoua-Ngoua «Owen» a rejoint les Diables-Rouges juniors, de retour de Libreville où son club lui a délivré, sans rechigner, un bon de sortie.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Handball

Qui va loin, ménage sa monture

Le handball congolais sera présent aux Jeux africains d'Alger, en juillet prochain. Dans les deux versions: hommes et dames seniors. Conséquence des éliminatoires Afrique centrale victorieuses, disputées, du 24 février au 1^{er} mars 2007, à Brazzaville.

Leurs tickets en poche, les deux sélections nationales congolaises représenteront, donc, la zone 4 du C.s.s.a (Conseil supérieur des sports en Afrique), en Algérie. Par ailleurs, un autre grand rendez-vous international attend l'équipe féminine: la Coupe du monde, que la France organisera en décembre prochain.

Les férus congolais du jeu à sept appréhendent, cependant, le tournoi des Jeux africains et, surtout, le Mondial français. Parce que les prestations de leurs sélections nationales, aux éliminatoires de Brazzaville, ne les ont pas, totalement, convaincus. Malgré la présence dans leurs rangs des joueurs évoluant à l'étranger, sept dans chaque version.

Le ministre des sports, Marcel Mbani, a saisi ce prétexte pour entrer en scène. Au cours d'une séance de travail, mardi 27 mars 2007, dans le salon V.i.p du Stade Massamba-Débat, avec les membres du bureau exécutif de la Fé-



Les Diables-Rouges dames: une équipe vieillissante?

cohand (Fédération congolaise de handball), il leur a suggéré de procéder au rajeunissement des Diables-Rouges et a promis de négocier un stage de préparation à l'étranger, en faveur de l'équipe féminine. Pour couper les ailes à l'improvisation. Avril: c'est le mois choisi pour ledit stage. Les démarches seraient en bonne voie d'être conclues. Un échantillon d'entraîneurs congolais pourrait, aussi, bénéficier d'un stage de formation à l'étranger. Leur choix relève de la discrétion de la fédération.

Un autre projet du Ministère des sports: l'ouverture, cette année, d'un centre de for-

mation de handball, au stade annexe de Massamba-Débat. Une sorte de réplique du centre de formation de football. Libre à la fédération de choisir la catégorie d'âge des futurs pensionnaires de ce centre. L'idéal serait les moins de 17 ans. Pour assurer l'avenir du jeu à sept congolais. Qui va loin, ménage sa monture. Les dispositions prises en faveur des Diables-Rouges donnent à penser qu'on semble l'avoir compris. Le sport de compétition est dévorant. Il exige moyens humains, financiers et efforts soutenus.

G.M

Vie de footballeur

A Sochaux: un rêve accompli!

C'est fait! L'international congolais Franchel Ibara portera le maillot de Sochaux, club de Ligue 1 de France, qui l'avait à l'œil. C'est la conclusion du protocole d'accord signé par les dirigeants d'Etoile du Congo, le dernier club d'Ibara, et le directeur général adjoint de Sochaux, Emmanuel Desplats, qui a séjourné, le 5 avril 2007, à Brazzaville.

L'émissaire du club montbéliard était venu, spécialement, pour discuter des modalités du transfert du jeune prodige stellien. Après le test heureux effectué par Franchel Ibara, dans le Doubs, au milieu du mois de février dernier.

Quels sont les termes du contrat qui liera, à partir du 1^{er} août 2007, Franchel Ibara et Sochaux? Personne n'en dit mot. Ni le président d'Etoile du Congo, René Serge Blanchard Oba, ni Emmanuel Desplats. Il semble que c'est une affaire de gros sous. L'une et l'autre partie y trouveraient leurs comptes. Le joueur affirme cependant que le contrat court sur trois ans. Pour lui, Sochaux est déjà un rêve accompli.

Franchel Ibara disputera son dernier match avec Etoile du



Franchel Ibara sous le maillot de Sochaux

Congo, à Tripoli, vendredi 20 avril 2007, contre Al Itihad de Libye, en match retour des huitièmes de finale de la Ligue africaine des champions. Il se mettra, ensuite, au service d'Eddie Hudanski et des Diables-Rouges juniors, jusqu'à la Coupe du monde des moins de 20 ans, avant de rejoindre, définitivement, Sochaux.

L'été prochain, Sochaux ap-

plaudira Ibara. Etoile du Congo va le «pleurer». Ainsi va la vie... Dans l'histoire, Franchel Ibara sera le deuxième footballeur congolais à porter le maillot jaune de Sochaux. Son ancêtre est Malouéma «Sorcier» qui, dans les années 60, du siècle dernier, fit la pluie et le beau temps, du FC Sochaux.

G.M.

Division 1 de football à Brazzaville

Diables-Noirs-CARA: une énigme grosse comme ça!

Le week-end verra s'affronter, au stade Massamba-Débat, Diables-Noirs et CARA. Match-phare de la troisième journée du championnat de Division 1, dans le groupe B. Naturellement, le public est convié, dimanche 15 avril 2007, à cette énigme, grosse comme ça. Et, il ne manquerait pas à venir nombreux, personne ne voulant se faire conter ce premier grand derby brazzavillois du championnat de Division 1. Chaque camp parie pour sa propre victoire. C'est le contraire qui aurait surpris. T.P Zala et Kotoko de Mfoa s'expliqueront en levée de rideau.

En attendant, deux matches se sont joués, mercredi 11 avril 2007. A Massamba-Débat. Ils ont livré leurs verdicts.

Groupe A: Saint-Michel de Ouenzé bat Aigle Sport: 2-0
Groupe B: FC Jambon et Union Sport Mbingui ont choisi le sentier du nul: 0-0

Le reste du calendrier prévoit les hostilités ci-après:

Groupe A

Samedi 14 avril: A.S Kondzo-JSB et Patronage-Comus (à Eboué)

Dimanche 15 avril: Inter Club-JST et Etoile du Congo-Ajax (à Eboué)

Groupe B

Samedi 14 avril: Club 57 Tourbillon-Mbako et AS Police-Gen-darmerie (à Massamba-Débat)

G.M.



Etoile d'Or Internationale
de la Qualité Trophée BID Genève 2005

Vous êtes: une Entreprise, une Administration, une Organisation internationale, une Profession Libérale, un Particulier...

Chaque jour qui passe vous interpelle, au regard de nombreux événements qui exigent, de votre part, une solution rapide et efficace.

Vous cherchez une entreprise fiable et compétitive pour effectuer vos expéditions (plis, documents, colis, déménagement)

* Vous avez un pli urgent qui doit être remis dans un délai très court sur une destination au Congo ou à l'international

* Vous souhaitez une solution complète du type: dédouanement, stockage, conditionnement, livraison

Vous voulez transférer une somme d'argent

GX International apporte les solutions adéquates à ces défis avec:

La Force d'un Réseau

NATIONAL: 10 agences, à travers le pays

INTERNATIONAL: Afrique, Europe, Amérique, Asie...

La Traçabilité des envois & la Rapidité des livraisons

Bordereau d'expédition remis au client/Bordereau de livraison remis au destinataire.

Contactez le Service Commercial BRAZZAVILLE: «un seul Numéro à votre écoute»:

(242)550.10.87

Un simple appel téléphonique pour organiser l'enlèvement de vos expéditions à votre bureau ou votre domicile, et suivre vos envois livrés, en mains propres, au destinataire.

Agences: Brazzaville
1, av Foch, face Mairie centrale centre ville
28, rue Ankou/croisement avenue Marien Ngouabi, Talangai

Pointe-Noire
Dolisie
N'kayi
Impfondo
Ouessou
Oyo
Pokola
Bouansa
Madingou

Rond-point Kassai
Face Hôtel Bayonne
Route de l'aéroport
Vers le marché Bakanzi
Av. Marien Ngouabi
Rond-point ex-O.N.P.T
Non loin du marché
Arrêt gare routière
Arrêt gare routière

GX INTERNATIONAL
«Toujours 1er»
Partenaire de Monex Delta
transfert d'argent

Chaque mardi et chaque vendredi, je ne manque pas d'acheter La Semaine Africaine, mon journal préféré.